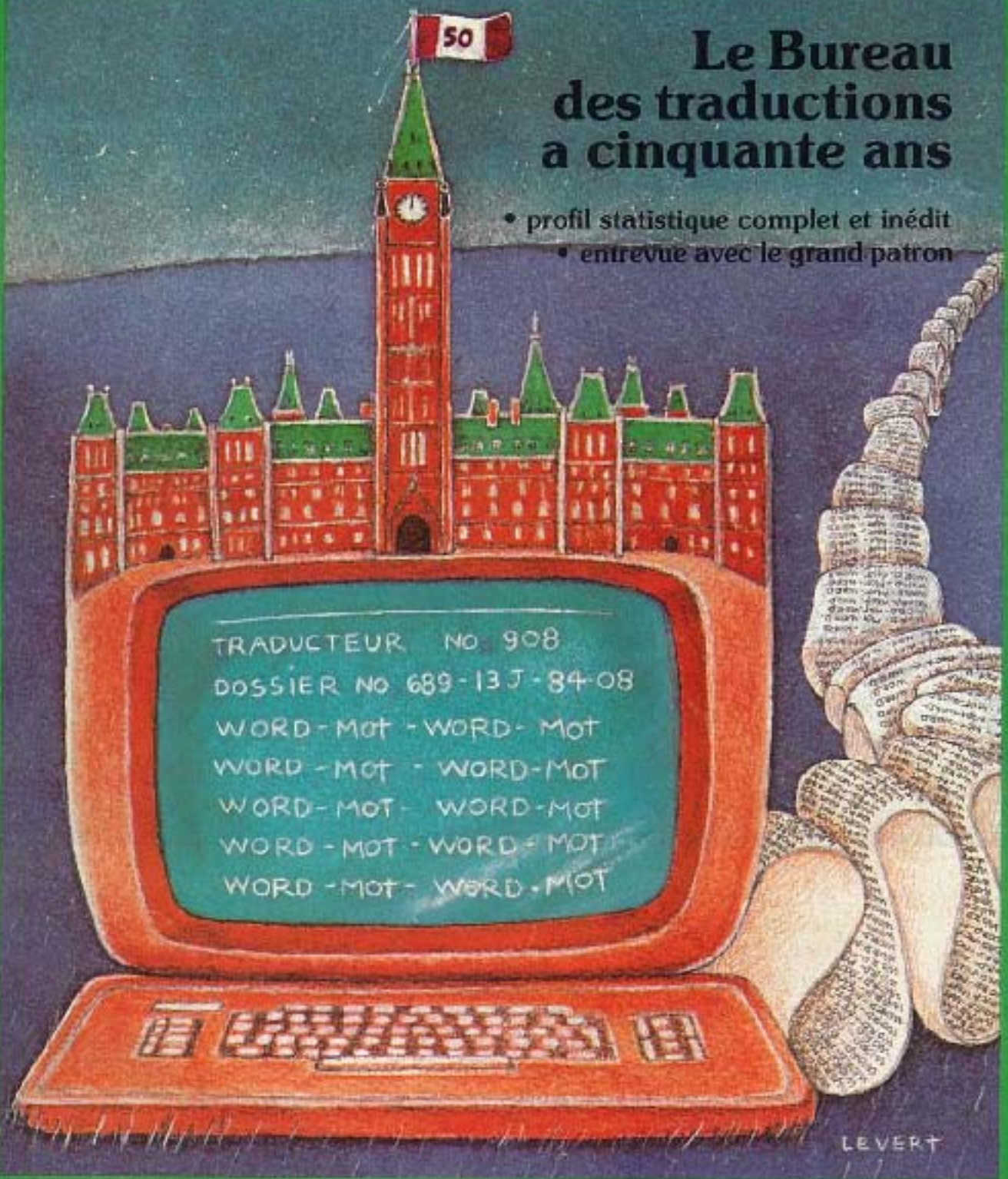


Dossier
interprétation

Le Devoir

Le Bureau des traductions à cinquante ans

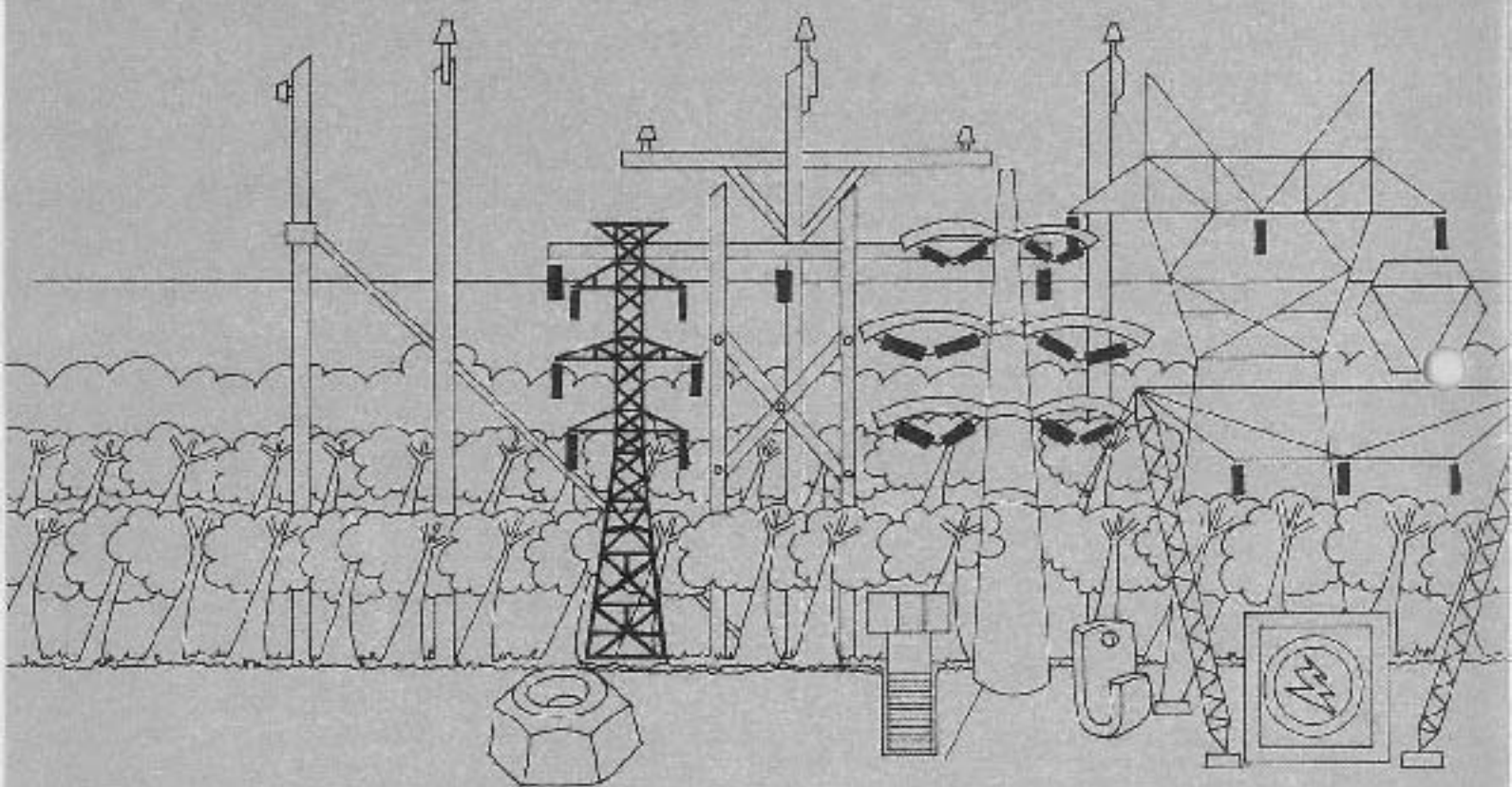
- profil statistique complet et inédit
- entrevue avec le grand patron



LEVERT



Le français technique vit à Hydro-Québec et il se porte bien



Non seulement au service
Rédaction et Terminologie, mais
aussi dans les centrales et les
postes, au réseau de distribution...

Dans les lexiques également.
Notamment le **Vocabulaire
illustré des lignes aériennes**,
fascicule 1 : les supports, et
fascicule 2 : les conducteurs
et les isolateurs.

Hydro-Québec est fière de voir
que quatre de ses employés
collaborent très activement à la
rédaction de **Circuit**.

L'électrification
Q

Pour commencer

Lorsqu'on songe au Bureau des traductions du Secrétariat d'État, on imagine aussitôt une énorme machine capable de traduire des millions et des millions de mots (trois cents par année, pour être plus précis). Si nous pouvions mesurer la production de cet organisme depuis sa création, il y a cinquante ans, nous en aurions le vertige : l'administration fédérale nage et surmène dans un océan de mots qu'il faut traduire toujours mieux, toujours plus vite, toujours plus souvent.

En cette année du cinquantenaire du Bdt, pour appeler l'organisme par son sobriquet, Jean Delisle, notre spécialiste d'énigme, est allé poser quelques questions à Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint et grand patron de la traduction à Ottawa. Il nous ramène par la même occasion deux documents fort intéressants : un dossier statistique complet sur le Bureau des traductions et un compte rendu des débats (le mot est bien faible) qui entourèrent l'adoption, par le Parlement cana-

dien, du projet de loi créant le Bureau des traductions. Très instructif...

...

Le métier de traducteur est mystérieux pour bien des gens, mais qu'en est-il de celui de l'interprète ? S'il est vrai que le grand public remarque davantage son travail que celui du traducteur, il reste qu'il y a beaucoup à apprendre sur ces praticiens de la langue qui travaillent sans filet.

Tout éphémère que soit leur œuvre, elle n'en exige pas moins une solide préparation. Claudine Aucuit, elle-même interprète, a préparé pour vous un dossier spécial sur la profession. Vous y trouverez, sous la plume de Simone Trenner, d'éclairantes impressions sur les difficultés du métier. De son côté, Claudine Aucuit s'est entretenue avec Fernand Cordier, traducteur et interprète. Les deux professions sont à la fois si proches et si éloignées l'une de l'autre qu'il était en effet tentant de demander, à quelqu'un qui les

a exercées toutes les deux, de nous aider à comparer la pratique de l'écrit avec celle de la parole.

Il y a une chose, en tout cas, qui rapproche les traducteurs et les interprètes : la conversion à l'informatique. Un ordinateur pour l'interprète... mais pour quoi faire ? a-t-on envie de se demander. Betty Howell, qui succède à Agnès Guitard comme chroniqueuse des questions techniques, fournit des éléments de réponse à la question. En guise de complément, Mariano García-Landa nous envoie, de Bruxelles, un article très pragmatique sur le même sujet.

...

Du nouveau, pour terminer, en ce qui concerne la production de *Circuit* : Danielle Le Bel, occupe dorénavant les fonctions de directrice artistique pour notre magazine. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Pour le comité,
Pierre Marchand

Circuit

Numéro 6, septembre 1984

Où va le Bureau des traductions ?



4

Jean Delisle a rencontré Alain Landry, grand patron du Bdt. En primeur, un profil statistique du plus important employeur de traducteurs au Canada.

Dossier interprétation

Impressions amusantes d'une interprète



8

ta ce carrière et entrevue avec un traducteur-interprète sur les rapports entre les deux professions.

Sur le vif 13

Entre autres, quelques comptes rendus sur le premier congrès de la Société des traducteurs du Québec.

Des livres

17



Un ouvrage fort bien accueilli, un autre un peu moins bien, et beaucoup de nouvelles idées à signaler.

Des revues 20

De la traduction de la Bible au « beau métier de traducteur », un tour du monde des revues-sœurs.

Des mots 24

Julie Desgagné nous livre, en primeur, la première tranche d'un imposant exèque sur les transferts électroniques de fonds.

Curiosités 27



Pour l'amateur de scrabble, les emprunts aux langues étrangères recèlent d'inestimables trésors. Épatez vos amis avec les *wu*, *pinkajou* et autres *knill*.

Des techniques 29

« The Computer in the Booth » et « L'ordinateur de cabine au banc d'essai » : pour les interprètes et les curieux, deux regards sur une réalité nouvelle.

Mots croisés 31



Car leasing et car rental

Ne pas confondre, nous dit-on dans la chronique *Des mots* de juin 1984. En effet, ce sont là deux réalités légèrement différentes. Toutefois, dans les deux cas il s'agit bien de location, sauf que l'une est à long terme et l'autre à court terme. Cependant, je ne vois pas pourquoi il faudrait garder le terme anglais « leasing » comme en fait foi la chronique mentionnée ci-dessus.

Dans le *Dictionnaire de gestion financière*, location (ou « renting ») est ainsi défini: « Le contrat de renting (sic) est un contrat de location pure et simple d'un matériel, en général banalisé (camions, automobiles, wagons, matériel de chantier, etc.). (...) Le renting s'est particulièrement développé en France, pour le matériel roulant de la S.N.C.F. (wagons de marchandise, citernes), le matériel de chantier, les véhicules automobiles (transport et tourisme) ». »

De plus, sur un camion circulant au centre-ville de Montréal, on pouvait lire en anglais: « Truck rentai - truck leasing » et en français: « Location de camions à court et long terme »... Il serait très intéressant, et utile, de voir cette question étudiée à fond.

Rachel Boutin-Quesnel
Montréal

1. CONSO, Pierre, et al., *Dictionnaire de gestion financière*, coll. « Dunod entreprise », Dunod, Paris, 1979.

Circuit sur la route

Félicitations pour une excellente présentation et soyez assurés que je ne manquerai pas de faire connaître l'existence de ce périodique à certaines personnes de mon entourage qui s'intéressent à la terminologie.

Suzanne Bougie-Lauzon
Transport Brazeau Inc.
Montréal

Les réviseurs révisés

La correction de « Publication immédiate » (*Circuit*, juin 1984, page 27) me suggère les commentaires suivants:

« A union convention is a time for policy making until the next convention » n'est

pas, à mon avis, un énoncé très clair de l'activité des congressistes. S'agit-il vraiment « d'élaboration de politiques » qui « seront en vigueur » (tiens, ces *policy makers* seraient-ils en fait des *decision makers* ? C'est là une des ambiguïtés de la phraséologie courante) « jusqu'au prochain congrès » (politiques de bien courte portée, ne trouvez-vous pas!) ? Faute d'avoir pu, au des 15 minutes imparties, questionner M. Smith sur le sens de ses propos, je m'en serais tenu à une interprétation plus évasive, telle que « une occasion propice de discuter, d'un congrès à l'autre, des orientations désirables ». Il semble en effet que M. Smith soit plus préoccupé de la portée éducative d'un congrès syndical que des décisions de politique. Celles-ci sont plus probablement discutées en comité avant d'être présentées aux membres, c'est du moins ce que j'imagine, n'étant pas un congressiste syndical.

Le mot « apprentissage » pour *learning* me paraît un peu fort. À moins que le Q.1. des délégués ne soit vraiment très bas, il semble qu'ils aient surtout besoin de s'instruire des problèmes de l'heure, ce dont une réunion de ce genre leur donne l'occasion (« unique » n'est pas dans le texte anglais).

Je vois qu'au dernier paragraphe, les « Cinq Chevronnés » n'ont pas résisté à la tentation de raccourcir l'anglais dans la mesure où celui-ci abuse des « *non committing* » expressions telles que *probably, approximately (about 6341 persons, cela se rencontre...)*. Ici, « Most of the key audio-visual activity » était rendu par « La plupart des principales représentations audio-visuelles » et nos correcteurs ont écrit « Les principales présentations audio-visuelles ». « La plupart » était-il de trop ici? Je n'en suis pas sûr et j'aurais plutôt écrit: « La plupart des présentations audio-visuelles d'intérêt exceptionnel ».

Enfin, dans leur engouement pour le système métrique (que je partage), nos Cinq Grands n'ont pas remarqué que l'écran mesurait en fait 12 pieds sur 45. Mais, en 15 minutes, tant d'excellentes corrections ne peuvent qu'être applaudies.

Pierre Griffon
Ottawa

Publié quatre fois l'an par la Société des traducteurs du Québec



1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 640

Montréal (Québec) H3B 1G7
Tél.: (514) 861-1783

Coordonnateurs

Pierre Marchand et Josée Ouellet Simard

Représentante au Conseil de la STQ

Johanne Dufour

Rédaction

Paul Horguelin (*Des revues*), Betty Howell (*Des techniques*), Nada Kerpan (*Sur le vif*), Solange Lapierre (*Curiosités*) et Michel Roy (*Des livres*).

Correspondants

Jean Delisle (Outaouais), Robert Larose (Trois-Rivières) et Marie-Claire Lemaire (Québec)

Collaboration

Louise Sasseville, Robert Schetagne et Daniel Toledano

Direction artistique

Danielle Le Bel

Graphisme

Sylvie Turcotte

Illustrations

Mireille Levert et Yvan Meunier

Photographies

Luc Lauzière

Composition typographique

Composition Contact Inc.

Impression

Imprico Liée

Publicité

Anne-Marie Malbœuf (Jean Séguin & Associés
(514) 748-6561)

Toute reproduction est interdite sans l'autorisation de l'éditeur et de l'auteur.

L'éditeur n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne les annonces paraissant dans *Circuit*.

Dépôt légal 3^e trimestre 1984
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 0821-1876

Tarif d'abonnement

Membres de la STQ : abonnement gratuit
Non-membres: 20 \$ par année (30 \$ à "extérieur du Canada). Chèque ou mandat à "ordre de • Circuit-STQ • (voir adresse ci-dessus).



**Société
des traducteurs
du Québec**

3 professions

Traducteur
Terminologue
Interprète

1500 membres

Admission sur double examen

1 but primordial

Favoriser la qualité
et l'efficacité
des communications

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE FONDÉE EN 1940

1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 640, Montréal (Québec)
H3B-1G7 • (514) 861-1783

Après 50 ans d'existence
Où va le Bureau des traductions ?

Alain Landry répond aux questions de Circuit

La traduction demeure un instrument-clé de l'application de la politique de bilinguisme au sein du gouvernement fédéral.

propos recueillis
par Jean Delisle

Depuis octobre 1982, Alain Landry occupe le poste de sous-secrétaire d'État adjoint (Langues officielles et Traduction). À ce titre, il est le grand patron du Bureau des traductions, mais il lui incombe également d'élaborer et de mettre à jour la politique globale de promotion des langues officielles pour le Secrétariat d'État à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public non fédéral. Jean Delisle l'a interviewé à son bureau au 7^e étage des Terrasses de la Chaudière, à Hull, afin de faire le point avec lui sur quelques dossiers du Bdt. Notre correspondant a aussi préparé un « profil statistique » inédit du Bdt (voir l'encadré).

Circuit : Au cours de ses 50 ans d'existence, le Bureau des traductions s'est vu confier de nouvelles responsabilités, si bien qu'aujourd'hui cet organisme est beaucoup plus qu'un simple service de traduction. Quels sont les principaux services offerts par le Bureau ?

A.L. : Comme toute institution du genre, le Bureau des traductions a évolué depuis sa mise sur pied en 1934 et plus particulièrement depuis l'adoption de la Loi sur les langues officielles en 1969. Aujourd'hui, le Bureau offre une gamme de services linguistiques : la traduction, l'interprétation, un service complet de terminologie, de documentation et de conseils linguistiques. Depuis une dizaine d'années, et surtout depuis la mise en place de la Banque de terminologie au milieu des années 70, le Bureau s'est ouvert sur le monde extérieur afin de mieux faire connaître ses compétences et d'établir des liens de collaboration avec les autres organismes de services linguistiques au sein des grandes institutions internationales.

Circuit : Le spectre de la « traduction-pour-fonds-de-tiroir » hante encore certains esprits. Le Bureau a-t-il pour mandat de traduire systématiquement tous les documents émanant des services fédéraux ?



Alain Landry, sous-secrétaire d'État adjoint (Langues officielles et Traduction).

A.L. : Non. Nous traduisons annuellement quelque 300 millions de mots ; or, l'ensemble de l'administration publique produit certainement plus de 300 millions de mots annuellement ! Les documents traduits sont destinés aux fonctionnaires eux-mêmes (directives, règlements, instruments de travail) ou au public ; en vertu de la Loi sur les langues officielles, ils doivent être présentés dans les deux langues.

Circuit : Le Bureau des traductions est le plus gros service du genre au pays et il est « sans but lucratif ». C'est un organisme d'État créé en vertu d'une loi. Est-il juste de penser que, depuis quelques années, le Bureau est devenu un instrument politique au service d'un projet national ?

A.L. : Le Bureau est un instrument d'application de la politique des langues officielles. D'une part, tous les fonctionnaires ne sont pas bilingues — la Loi sur les langues officielles n'a d'ailleurs pas pour but de les rendre bilingues — et, d'autre part, le Bureau des traductions existait bien avant la promulgation de cette loi. Depuis 1970, le Bureau est mieux organisé afin de répondre à

un volume de traduction toujours croissant.

Circuit : Si l'on diminuait de moitié le volume des traductions procurées par le gouvernement fédéral, quelles conséquences cela aurait-il sur l'application de sa politique de bilinguisme ?

A.L. : Votre question est purement théorique ! Si cette hypothèse se matérialisait, on assisterait sûrement à une forte augmentation des plaintes déposées auprès du Commissaire aux langues officielles et très probablement à une demande accrue de formation linguistique de la part des fonctionnaires qui seraient appelés à devenir fonctionnellement bilingues dans une plus grande proportion de l'ensemble de l'administration fédérale. Il faut reconnaître que la traduction demeure un instrument-clé de la politique de bilinguisme au sein du gouvernement.

Circuit : Selon vous, le départ de Pierre E. Trudeau entraînera-t-il une redéfinition du rôle du Bureau au sein de l'appareil fédéral ?

A.L. : Le départ de M. Trudeau n'aura pas, à mon avis, de conséquence sur

le rôle du Bureau des traductions. S'il devait y avoir une redéfinition du rôle du Bureau, elle s'inscrirait dans le prolongement de son évolution normale.

Circuit : En 1974, le Bureau s'est vu confier, par le Conseil des ministres, le mandat de « vérifier et de normaliser la terminologie française et anglaise dans la Fonction publique fédérale ». Le gouvernement l'a investi en quelque sorte d'un droit de regard sur la qualité et l'évolution de la langue administrative. Comment le Bureau s'acquittait-il concrètement de cette tâche ?

A.L. : Le rôle du Bureau en matière de normalisation terminologique consiste à uniformiser la terminologie existante et à faire des recherches terminologiques dont les résultats sont mis à la disposition non seulement des traducteurs et interprètes, mais de l'ensemble des fonctionnaires fédéraux. Comme tout organisme du genre, le Bureau participe à l'effort entrepris par l'Office de la langue française, le gouvernement français, l'ONU, la Commission des communautés européennes, etc. afin de nommer les nouvelles notions qui accompagnent les innovations scientifiques et technologiques. Nos efforts se sont surtout centrés sur la francisation de la terminologie existante en anglais. Toutefois, comme la terminologie anglaise présente elle aussi des lacunes, nous avons été amenés à vérifier et normaliser la terminologie des deux langues officielles de l'administration fédérale.

Circuit : Le Bureau est particulièrement fier de sa Banque de terminologie ; elle fait l'envie de bien des pays. Que nous réserve l'avenir de ce côté ?

A.L. : La Banque de terminologie est un outil informatisé très raffiné. Elle donne accès rapidement à un fonds terminologique très riche et, en même temps, elle sert d'instrument de normalisation de la langue au sein de l'administration fédérale. La Banque a beaucoup évolué depuis l'époque où Marcel Paré et son équipe de l'Université de Montréal créèrent la première banque de terminologie en Amérique du Nord. En 1984, le Bureau mettra sur pied la troisième génération du logiciel Terminium. Ce nouveau logiciel aura son propre centre de calcul au Secrétariat d'État et permettra un accès plus rapide à un fonds linguistique qui comportera, outre la terminologie anglaise et française, de la terminologie en langues étrangères, un fichier documentaire et un fichier de difficultés de traduction.

PROFIL STATISTIQUE DU GÉANT DE LA TRADUCTION AU CANADA

Budget annuel	82 000 000 \$	Nombre de mots traduits par la machine	8 600 000
Nombre de clients desservis	150	Pourcentage de rejet	20 %
Personnel		Nombre de mots traduits par les traducteurs	5 400 000
Traducteurs	907	Traduction du français vers l'anglais	1 400 000
Interprètes	89	Interprétation	
Terminologues	90	Nombre de jours interprétés (dont 758 j/h/nt en interprétation postuelle)	13 200
Cadres	123	Terminologie	
Employés de soutien	552	Nombre de fiches en banque	750 000
Total	1 761	Nombre de termes en banque	1 700 000
Personnel féminin		Nombre de terminaux (Canada et étranger)	160
Par rapport aux effectifs globaux	71,7 %	Nombre de terminaux à l'étranger (USA 4, Belgique 3, France 2, Angleterre 1, Algérie 1)	11
Par rapport au groupe TR (traducteurs, terminologues, interprètes, cadres)	55,6	Sections du Bdt ayant accès à un terminal de la banque	100 %
Par rapport au nombre de cadres	09,0	Nombre de mises à jour par semaine	3 000
Production annuelle		Nombre d'interrogations de la banque par semaine	20 000
Production globale	300 000 000*	Nombre de demandes SVP par semaine	825
D'anglais en français	88	Nombre global d'utilisateurs	2 300
De français en anglais	12	Documentation	
Traduction multilingue		Nombre de bases de données auxquelles le Bureau est abonné	> 400 ou
Personnel de la Direction	80*	Nombre de bibliothèques du réseau	9
Nombre de traducteurs	46*	Modules documentaires	70
Production annuelle	20 000 000*	* Chiffre approximatif.	
Traduction à la pige			
Nombre de mots traduits	67 000 000*		
% par rapport au vol. global du Bdt	22,3 %		
Nombre de pigistes			
• langues officielles	500*		
• langues étrangères	500*		
Traduction automatique			
Personnel de la section météo	7		
Nombre de mots traités annuellement	12 000 000		

Un plus grand nombre de ministères et d'organismes du gouvernement fédéral auront accès à cette banque qui n'offrira plus uniquement des services terminologiques. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que le Canada veuille promouvoir sa compétence en matière de traitement informatisé des langues.

Circuit : On me dit qu'il faut patienter d'une à deux semaines avant d'obtenir un renseignement terminologique de votre service montréalais des consultations. Comment expliquez-vous cette lenteur ?

A.L. : Notre objectif est de répondre dans les 24 heures. Aussi bien à l'OLF qu'au Bureau des traductions, les lignes téléphoniques sont surchargées par le volume d'appels émanant tant des administrations fédérale, provinciales et municipales que de l'entreprise privée et du grand public. Termium III nous permettra de résoudre en partie ce problème. En outre, la clientèle devient de plus en plus exigeante, et souvent ne se donne pas la peine de chercher dans les dictionnaires ou les grammaires avant de s'adresser à nos services. Nous sommes conscients des frustrations de notre clientèle devant quelques lenteurs de nos services et nous tentons de remédier à cette situa-

Le Bureau n'a pas abandonné la recherche en traduction automatique. Il commande actuellement des études sur l'intelligence artificielle.

tion. N'oublions pas, toutefois, que notre clientèle première demeure la Fonction publique fédérale.

Circuit : Le Bureau a-t-il abandonné toute recherche en traduction automatique ?

A.L. : Non. Il réoriente sa recherche en traduction assistée par ordinateur et en traitement informatisé des langues naturelles. À l'heure actuelle, le Bureau commande des études sur l'intelligence artificielle et l'application de systèmes de traduction automatisée à certains secteurs de l'administration publique.

Circuit : En ce qui concerne la traduction à la pige, le Bureau pouvait compter jusqu'à tout récemment sur la collaboration d'un millier de pigistes environ. Ceux-ci assumaient près du quart de la production globale du service. Or, vous avez pris récemment une décision

qui a « fait des vagues »... Ma question est triple : a) Peut-on savoir pourquoi le Bureau a jugé nécessaire d'exiger de tous ses traducteurs et interprètes pigistes qu'ils subissent un examen de ré-accréditation ? b) L'enquête récente de la GRC sur les conflits d'intérêt est-elle à l'origine de cette décision ? c) Est-il exact que des pigistes auxquels le Bureau a eu recours pendant plus de 10 ans ont été désaccrédités ?

A.L. : Les décisions récentes concernant la traduction à contrat sont le résultat d'une revue administrative interne et d'une vérification intégrée entreprise par le bureau du Vérificateur général. L'enquête récente de la GRC n'est pas à l'origine de cette décision, mais elle n'y est pas tout à fait étrangère. Quant à la ré-accréditation de tous les traducteurs pigistes, elle a pour but d'uniformiser l'accréditation de tous les traducteurs travaillant à contrat pour le Bureau sans donner préférence à qui que ce soit pour quelque motif que ce soit. Je tiens à vous faire remarquer que personne dans cet exercice n'a été désaccrédité : tous seront cependant appelés à passer un nouvel examen d'accréditation.

Circuit : Le Bureau compte-t-il réduire ou augmenter la proportion de textes confiés à ces pigistes ?

A.L. : Pour l'instant, nous n'en savons rien.

Circuit : L'attribution des contrats de traduction à la pige se fait-elle désormais par appel d'offres ? Si oui, n'y voyez-vous pas un danger pour la qualité des traductions ?

A.L. : Elle pourrait l'être éventuellement. De toute façon, les contrats de traduction demeurent des contrats et, en tant que tels, ils sont assujettis aux règlements régissant les marchés de services au sein de l'administration fédérale. Compte tenu de la nouvelle politique d'attribution des contrats et des nouveaux critères régissant l'attribution de ces contrats, je n'y verrais aucun danger pour la qualité des traductions.

Circuit : Depuis une vingtaine d'années, le Bureau des traductions a connu une évolution assez spectaculaire dans tous ses domaines de compétence. En tant que premier responsable de cet important service, comment entrevoyez-vous l'avenir du Bureau ? Assisterons-nous à une transformation radicale des structures actuelles ?

A.L. : Il serait prématuré de répondre dans un sens ou dans l'autre à votre question à ce moment-ci puisque je n'ai pas encore toutes les données du « problème ». Nous pouvons cependant prévoir une transformation des structures actuelles, mais elle devrait s'effectuer sur plusieurs mois, voire plusieurs années. ☺

*Nous étions un peu à l'étroit,
alors...*

- Nouveaux locaux plus spacieux
- Nouvelle adresse

**FRENETTE, BOULANGER &
ASSOCIÉS, S.C.C.**

550, rue Sherbrooke ouest, Bureau 900
Montréal (Québec) H3A 1B9

Tél.: 842-4437 (le même!)

Merci à tous nos clients, collaborateurs et amis à
qui nous devons tous nos progrès et nos succès.

« À la claire fontaine », chant de ralliement

BUREAU
DES TRADUCTIONS

Le dépôt en première lecture, le 29 janvier 1934, du projet de loi n° 4 qui créait le Bureau des traductions a provoqué une violente levée de boucliers. Jamais 81 fonctionnaires (les effectifs traduisants de l'administration fédérale en 1934) n'ont déclenché autant de passions au sein de la population, de la presse, des associations de langue française et de toute la députation du Québec. Les adversaires du bill voyaient dans cette mesure une manœuvre visant à réduire l'influence française dans l'administration fédérale puisque les ministères allaient perdre leurs traducteurs.

Il est permis de croire, cependant, que les élections générales, prévues pour 1935, n'ont pas été tout à fait étrangères à l'opposition virulente et bien orchestrée des Libéraux. L'histoire de la traduction nous enseigne que les politiciens n'ont jamais hésité à faire servir la traduction à des fins partisanes ou politiques.

L'atmosphère qui régnait au Parlement le 6 mars 1934 est révélatrice du débat orageux qui a entouré la création du Bureau des traductions. Voici ce qu'on peut lire à ce propos dans *The Canadian Review of Public Affairs*, 1934 (Toronto, 1935, p. 94-95) :

A Bureau of Translations — The Com-

mons gave stormy passage to a Government Bill setting up a Bureau of Translation (sic), which was sponsored by the hon. C.H. Cahon, Secretary of State [...]

The attack upon the Bill was led by E.R.E. Chevrier (Lib., Ottawa) who moved the six months' hiatus. The battle raged back and forth for several days, Quebec Liberal Members maintaining a fierce assault upon the measure, which they branded as a scheme to curtail use of the French language in Parliament. The six months' hiatus Motion was defeated on Mar. 6, by 106 to 52, 15 Progressives and Independent Members voting with the Government. Thereafter, passage of the Bill was stubbornly resisted in Committee and it was not until May 28 that the measure finally received third reading and was passed.

Wild scenes occurred in the Commons Chamber when the division bells rang for the vote on the Chevrier Motion. While the whips were muddling up lagging Members, Quebec Members sang a French-Canadian folk-song « À la claire fontaine », Conservatives and Liberals attempting to drown out each other. Then when the division was being recorded, Quebec Liberals thumped their desks every time a Quebec Conservative voted for the Bill. But they thumped even longer when Henri Bou-

rossa and A.W. Noll, the two Independents, led a solid phalanx on Progressive and C.C.F. Members against the Motion. So loud was the uproar that the Speaker asked for order because the clerks could not be heard above the din. The Hon. Alfred Duranleau, Minister of Marine, expressed surprise at the vehemence of the opposition to the Bill. He had a suspicion the fight was designed to make a party appeal to the people in anticipation of the General Election and suggested that the names of those who organized the opposition might be interesting.

Des élections ont bel et bien lieu en 1935, et le parti conservateur subit une cuisante défaite. Deux ans plus tard, le premier ministre défait, l'hon. Richard D. Bennett, ne peut s'empêcher de prendre une revanche de parlementaire en faisant remarquer au nouveau Secrétaire d'État qui fait l'éloge en chambre du Bureau des traductions : « C'est de nature à satisfaire ceux qui ont pris l'initiative de faire adopter cette loi que d'avoir l'approbation de ceux qui la combattirent avec tant de vigueur, il y a quelques mois à peine » (*Débats de la Chambre des communes*, 9 février 1937, p. 730).

Cela fait partie de la petite histoire (oubliée) du Bureau des traductions. ☺

Jean Delisle

ABRÉVIATIONS JURIDIQUES

E. Casaubon & S. Le May

Cet ouvrage comprend près de 500 abréviations utilisées au Québec, provenant du droit québécois, canadien, américain et européen.

On retrouve dans ce livre des abréviations de collections, de recueils, de répertoires, des principaux tribunaux et des organismes reliés à la documentation juridique.

192 pages

10,00 \$

Vous pouvez commander ce livre chez:

ÉDITIONS

Wilson & Lafleur

SOBHA

LITÉE

39 ouest rue Notre Dame,
Montréal H2Y 1S5

(514) 288-7153

L'interprète : un acrobate sans filet

par Simone Trenner

Un article sur la documentation de l'interprète, comment ça ? C'est une plaisanterie ! Les traducteurs, oui, ils ont leurs fichiers et dictionnaires à portée de la main, le service de terminologie au bout du couloir, leurs précieux contacts des bureaux techniques au téléphone, voire — les privilèges — leur terminal branché sur une banque de données dernier cri. Mais l'interprète, regardez-le : rien dans les mains, rien dans les poches, médammésieu, l'artiste travaille sans filet (parfois même sans contrat).

L'art du rétablissement

C'est bien vrai, qu'il fait un numéro d'équilibriste : l'art de l'interprète est celui du rétablissement. À la merci d'un grésillement de la sonde, de la quinte de toux d'un collègue ou du courage méticuleux de la ppe d'un orateur, l'interprète reconstitue instantanément le fragment rendu inaudible. Oreilles pointées, il déjoue les traquenards des homonymes classiques (*can do/can't do*, *hypertension/hypotension*, *mère/mère*) ou accidentels, dus à un orateur aux prises avec la phonétique (au-dessus/au-dessous ; « jello scoop » pour *gyroscopie*). Se fier exclusivement aux muets — à cette forme particulièrement instable et ambiguë qu'est le son — c'est courir au désastre dans l'hilarité générale, *venous blood* pouvant alors donner « sang de Vénus ». À la limite, d'ailleurs, lorsqu'il n'y entend vraiment rien, il n'entend même pas les mots : le découpage des sons en mots connus, reconnus, ne peut pas se faire tant qu'on n'a pas saisi l'idée.

Rétablir, reconstituer le chaînon manquant, le fil de la pensée de l'orateur — en somme, c'est savoir ce qu'il dit, ce qu'il va dire, comme Gretzky sait, sent, où va la rondelle. Télépathie ? Ce n'est pas ce que j'ai dit : attention à ne pas en remettre ! Parfois, peut-être, mais le plus souvent, il s'agit de connaître la question pour retrouver les mots à partir de l'idée. Mais oui...

Les mots, ces maux nécessaires... Chaque spécialité a son parler, son code réservé. Orateurs et délégués, entre eux, parlent en code et n'ont pas à se soucier des perplexités qu'ils risquent de causer dans la cabine du fond de la salle. Après tout, les interprètes sont là



pour faciliter la communication, justement, pour qu'on s'épargne un effort de compréhension. Leur travail est de décrypter le code et de transposer le message dans le code exactement équivalent d'un autre système linguistique. De temps à autre, on s'amuse même à leur compliquer la tâche, histoire de les taquiner. On s'amuse comme on peut.

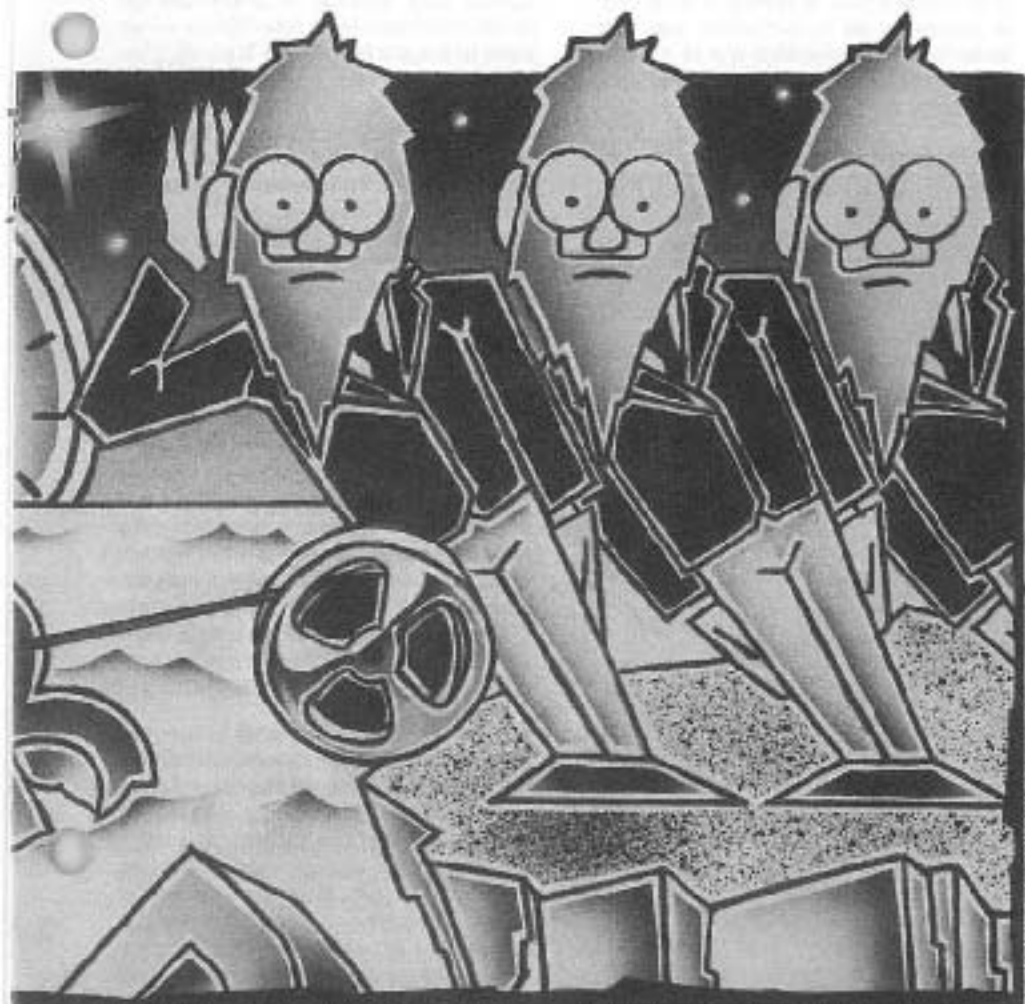
Connaître les langues



Un code, ça a une clé. La clé, c'est la documentation. Bien faite, elle vous permet de « passer » parmi les initiés, de comprendre et de parler la même langue. Vous savez donc « le médical » et ses dialectes : oto-rhino, cardio, allergo, gynéco, neuro, hémato, etc., ainsi que les parlers connexes : le dentiste, le psychiatre et le psycho, la pharmacie et la statistique, entre autres. Bon, à raison d'un ou deux jours par spécialité et par an (et encore !), cela ne paie

pas le loyer. Heureusement, vous connaissez aussi quelques autres sabirs : le syndical, l'électronique, le Tupperware, l'économiste, le ballet, l'actuaire, l'éleveur de Holstein, le pâtissage, le comptable, le droit pénal (et ses cousins d'ascendance française et anglo-saxonne), le béton précontraint, la pêche hauturière et la construction d'aérochromes, l'administratif et ses sigles, le politique et ses allusions — he quoi, déjà essouffé ?

Autrefois, la vie était plus simple. L'interprétation de conférence, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a ses origines dans la diplomatie. Lorsque celle-ci s'ouvrit à des hommes qui n'étaient pas de « la Carrière », donc qui n'en parlaient pas la langue — le français —, il fallut bien qu'un membre de la délégation fit fonction d'interprète. Ce fut l'âge d'or de la « consécutive », à la Société des Nations puis à l'ONU. Comme ses collègues de mission, l'interprète diplomatique parlait sa langue maternelle, « le diplomate », reflétant une excellente culture générale, un sens aigu de la



Comme le profane, le débutant croit qu'une liste de mots contient tous les secrets de la langue. Hé non, ce serait presque le contraire : 30 milliards de feuilles d'arbres, ce n'est pas une forêt. Quand on sait de quoi l'on parle, il est possible de faire passer le message très clairement, même en l'absence du mot juste. C'est tout l'art de se faire entendre à demi-mot. Si vous avez vu *La guerre du feu*, vous aurez compris sans sous-titres. Certes, plus le message devient spécifique, plus la terminologie compte : « Fixe-moi cette corde, là-bas, au machin », sur un voilier, vous voyez le tableau !

« Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement / Et les mots pour le dire arrivent aisément », nous a-t-on enseigné. Ces idées claires, avec leur vocabulaire, à quelles sources les avons-nous puisées ?

À la base — et certains contesteront que ce soit de la documentation en arguant qu'il s'agit plutôt de formation —, dans des études solides, normalement post-secondaires : linguistique, droit, économie politique, génie, médecine. Une formation scientifique est particulièrement utile : la recherche scientifique et technologique occupe une part croissante, directement ou indirectement, de notre métier.

forme et des formes, la maîtrise parfaite d'une expression châtiée, une agréable curiosité d'esprit, le tout allié à la discrétion et aux qualités personnelles d'un gentleman. Depuis, l'ère de la spécialisation a bien changé la diplomatie — et l'interprétation, donc ! Du Siècle des lumières à celui des circuits électriques, en somme.

De l'atmosphère raréfiée des sommets politiques, où le moindre adjectif a été longuement pesé, à la mise au point d'un grief de téléphoniste (qui ne mérite pas moins de soin), en passant par la physique des plasmas, le haubannage des ponts et la sexologie, plus rien d'humain, vraiment, ne nous est étranger.

Alors, ces interprètes, ce sont des Pic de la Mirandole (n'en faisons pas une montagne), des esprits encyclopédiques ? Hélas. Qui a écouté ce qui « sort » à diverses conférences sait combien il y a loin de cette coupe du Saint Graal à ces lèvres bien imparfaites.

La critique est aisée, mais l'art est diffi-

cile. Chacun a ses points forts et ses abîmes d'ignorance — les interprètes comme les autres. Au moins l'interprétation peut-elle dispenser une merveilleuse formation permanente. En revanche, sa difficulté même peut servir d'excuse commode à la médiocrité tous terrains. Affaire de conscience professionnelle. Et d'exigence des clients.

Formation, information, documentation

Puisqu'il faut tout comprendre, tout savoir, comment abordons-nous le problème de la documentation ?

Le débutant sait qu'il ne sait rien, et qu'il a besoin de se préparer. Comme par hasard, il se retrouve à des conférences particulièrement difficiles, qu'il aurait bien mieux fait de refuser, le pauvre. Ma toute première, à l'Institut Pasteur, à Paris, portait sur l'éosinophilie. La deuxième, pour le CNRS, sur la fusion contrôlée. Quinze jours de préparation pour un ou deux jours de travail à chaque fois. Et ce ne devait pas être fameux.

Il va de soi que l'on connaît « les classiques » — pas seulement ceux de la littérature mondiale — les « grands » qui ont façonné notre monde et nos idées dans tous les domaines : histoire, philosophie, sports, arts, sciences, religions, instituts sociaux et politiques (sans ordre particulier). Shakespeare et la Bible, Diaghilev, MacLuhan, F. égale mc², la double hélice, le choc du futur, les trompes de Fallope et d'Eustache (ne coupez pas !), la Nouvelle Donne, le principe de Peter et la loi de Parkinson, Skinner, « one small step for man... » Et au Canada, la Crow's Nest, Gaëtan Boucher, « fuddle duddle » et la Main de Dieu... Le folklore, oui, pour saisir les allusions, les jeux de mots, souvent totalement hors du contexte de la conférence. À un congrès international sur le sucre, voilà qu'on expose — et avec quelle verve — les règles et les finesses du baseball aux délégués étrangers, invités à assister à la partie du siècle. Les risques du métier...

Bien sûr, nous lisons : quotidiens, hebdomadaires, revues de grande diffusion — *Time*, *Le Nouvel Obs*, *News-*

week, L'Express, MacLean, National Geographic, La Recherche, The Economist, Les Affaires, Le Point, Financial Post, Le Monde hebdomadaire, entre autres. Sans compter les publications sur les sujets qui nous intéressent particulièrement : jardinage ou plongée, photo ou architecture, électronique ou archéologie, musique ou sémiologie.

Ceux d'entre nous qui doivent entretenir d'autres langues que l'anglais et le français (comme en d'autres temps on entretenait une danseuse) dépensent une petite fortune en journaux, revues et livres de langues espagnole, allemande, italienne, etc., et en cas de séjour à l'étranger qui sont indispensables pour ne pas laisser s'atrophier une langue que nous avons trop rarement l'occasion d'utiliser au Canada.

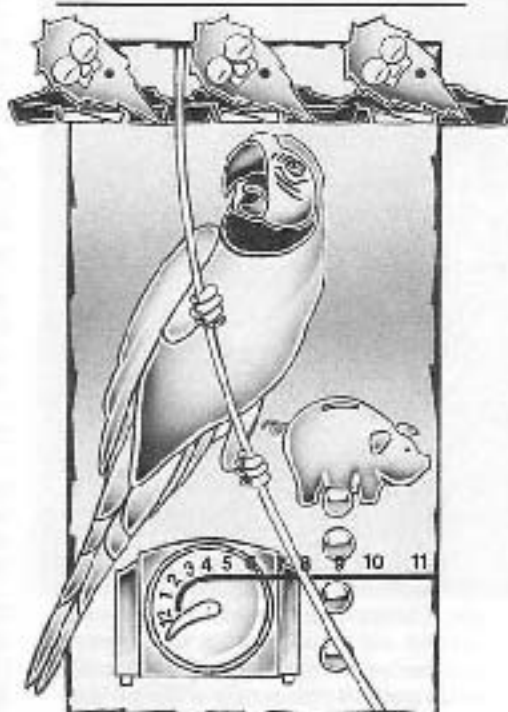
Nous suivons donc l'actualité, au sens large : événements politiques (locaux, nationaux et internationaux), scientifiques, artistiques, économiques, sociaux. Les romans de l'heure, les essais dont tout le monde parle, en font partie : les Toffler, Laborit, Illich, Monod, Sagan, Reeves ; « Le prix de l'excellence » est le dernier en date en Amérique du Nord. La télévision et la radio nous offrent quantité d'émissions dont nous aurons tort de nous priver : W-5, MacNeil-Lehrer, Octo-puce, Hand and Eye, Fifth Estate, les canaux de télévision éducative et TVFQ.

La préparation

Dans un domaine technique, et selon la précision du programme (quand on veut bien nous l'envoyer), le degré de technicité et le temps dont on dispose — notamment —, le mieux est de se reporter à tous les manuels destinés aux étudiants, comme les merveilleux précis Masson en médecine, ou un vade-mecum (Fattorusso-Ritter ou Hamburger), plus succinct, mais couvrant plusieurs secteurs. Les « Que sais-je ? », bien entendu, quand ils ne datent pas trop ; les encyclopédies (souvent moins utilisables), les revues techniques (qu'il faut parfois se donner la peine de dénicher), les revues scientifiques de vulgarisation (*Pour la Science*, *Scientific American*). Pas de dictionnaires ? Si, bien sûr. Les plus utiles ne sont pas les ambitieux volumes multilingues, mais les unilingues (surprise ?) et les lexiques publiés par les hommes de l'art eux-mêmes, ou avec leur collaboration étroite : dictionnaire de la comptabilité de l'Institut canadien des comptables agréés, lexique de la Fédération dentaire internationale, dictionnaire de l'Institut français du pétrole, *Dictionary of Geological Terms* de l'American Geological Institute, lexiques de l'OLF, et l'indispensable Gladstone pour le médical. La liste est loin d'être exhaustive. Comme il n'est pas question de les

apprendre par cœur (), ils ne peuvent nous aider vraiment que pour préparer un texte. Car en principe, nous devrions recevoir la documentation de la conférence un mois ou deux à l'avance, pour nous laisser le temps, d'abord de la parcourir, de la compléter par des lectures plus générales qui la situent un peu mieux, enfin de la préparer, dictionnaires et lexiques à l'appui.

Interpréter un orateur qui lit son texte, c'est faire de la « tachytraduction », à la manière d'un perroquet surexcité.



Il n'y a pas longtemps encore, nous savions obtenir cette documentation préparatoire et un ou deux jours de « briefing » qui nous permettaient de poser aux spécialistes de la conférence les questions que nous n'étions pas parvenus à élucider par nos propres moyens. Chacun tient pour évident qu'un avocat qui se respecte étudie son dossier avant d'aller plaider — même pour une affaire courante — et que son client le paie tant de l'heure pour cela. Mais la mode est aux économies coûte que coûte...



Or, traduire à vue — ou a fortiori à l'aveuglette — un texte lu à toute vitesse (15 ans de recherches à résumer en 12 minutes), ce n'est plus de l'interprétation. En effet, dans ces conditions, on ne sait

plus le développement de la pensée spontanée, de type oral. Les structures mentales de l'écrit sont différentes, et ne se prêtent pas au même découpage analytique de la pensée, qu'il faut opérer pour pouvoir la présenter de façon intelligente et intelligible — et dans une autre langue par surcroît. L'interprète en est réduit à s'accrocher aux mots comme à une poignée d'eau. Il espère, sans vraiment y croire, que l'auditeur parviendra, lui, à dégager l'idée de cette gangue glissante — qu'il fera, en somme, sa besogne à sa place. Il fait de la « tachytraduction », un travail de perroquet surexcité ou écoeuré (selon son tempérament). C'est un gaspillage de temps (pour les délégués), de talent (pour les interprètes) et d'argent (pour les organisateurs).

Après ce message publicitaire, revenons à notre documentation — celle que nous faisons par nous-mêmes, tant bien que mal. Un petit tour à l'exposition qui accompagne souvent une conférence technique est une mine d'information : équipements, brochures explicatives, démonstrations, stand d'éditions techniques. Ah, si l'on avait le temps d'exploiter tout cela avant ce retour en cabine !

Nous y voici. En place pour le numéro de trapèze volant. Un dernier sprint d'activité documentaire, en régime de pointe : un texte est tombé en dernière minute, qui, surtout s'il est dans votre langue d'arrivée, vous donnera des expressions, des tournures du métier (tiens, anatomose « termino-terminale », mais c'est end-to-end !); les notes des collègues pour compléter les vôtres (revues la veille), les listes de sigles, les abréviations et les pense-bêtes, dans les deux langues. Finalement, la conférence elle-même est un incomparable exercice de documentation. On connaît l'anecdote classique : « Pour-quoi êtes-vous à trois, il n'y en a qu'un qui parle ? » Réponse : « Les deux autres écoutent ». Pas aussi impérieux qu'on le croit : on apprend beaucoup à l'écoute des orateurs et des collègues (le contexte, la terminologie), on peut vérifier un mot qui semble échapper à celui qui travaille, dans le feu de l'action, se familiariser avec les clichés et le folklore propres au groupe, bref, absorber, stocker les données pour les utiliser le moment venu, comme on se sert de l'expérience.

Finalement, la documentation, pour nous, n'est-ce pas comme le tain — tout ce qui est derrière le verre et le transforme en miroir fidèle ? D'ailleurs, Cœteau le disait bien : « Les miroirs feraient bien de réfléchir avant de renvoyer une image. » ☺

Simone Trenner est interprète de conférence. Elle habite Montréal.

La traduction et l'interprétation : soeurs ou cousines éloignées ?

DOSSIER
INTERPRÉTATION

propos recueillis
par Claudine Aucuit

C'est ce que Circuit a voulu savoir en interrogeant Fernand Cordier, traducteur et interprète. Personne n'était mieux placé que lui pour nous parler des différences et des ressemblances entre la traduction et l'interprétation. En effet, il a travaillé pendant de nombreuses années en traduction et en interprétation à l'Organisation de l'aviation civile internationale, organisme dont les membres ne sauraient s'acquitter de leurs tâches sans le « truchement » des interprètes et des traducteurs. Il y a deux ans, quand M. Cordier a pris sa retraite, il était directeur des Services linguistiques. Depuis lors, il est pigiste à temps « très partiel », comme il se plaît à dire, ce qui lui laisse le loisir de poursuivre ses nombreuses activités.

Circuit : Selon vous, la traduction et l'interprétation sont-elles soeurs ou cousines éloignées ?

F.C. : Ce sont certainement des disciplines perçues par la généralité des gens comme très proches. Vu de l'intérieur, c'est un peu différent, bien que certains, comme moi, pratiquent les deux et les considèrent comme soeurs. Personnellement, je les crois proches parce que le métier, c'est de faire passer un énoncé écrit ou oral d'une langue dans une autre selon des processus mentaux qui, à mon avis, sont à peu près les mêmes.

Toutefois, il y a des traducteurs qui, extrêmement spécialisés dans certains domaines techniques (informatique, aéronautique), considèrent que la traduction est déjà un monde en soi. Aussi pour eux, l'interprétation, c'est un tout autre univers.

Circuit : Mais tout en étant semblables, ces deux disciplines ne présentent-elles pas certaines différences ?

F.C. : Les deux disciplines se différencient surtout par la façon de capter le message : auditivement d'une part et visuellement de l'autre. Le rythme de défilement est très différent lui aussi. S'il est imposé et rapide pour l'interprète, le traducteur en a une certaine maîtrise. À l'autre extrémité, une fois intervenus les processus mentaux de traduction, il y a encore en principe deux modes différents, l'un oral et l'autre écrit, mais la machine à dicter



Fernand Cordier, traducteur et interprète

annule une bonne part de la différence. En résumé, pour moi, traduction et interprétation sont soeurs et non pas cousines éloignées.

Si on sait bien écouter, traduire rapidement et parler avec facilité, on doit pouvoir être interprète. Il faut cependant avoir aussi une certaine dose d'audace, ou tout au moins ne pas avoir trop le trac, ne pas être d'une timidité malsaine.

Circuit : L'interprète doit donc être plus sûr de lui que le traducteur ?

F.C. : Idéalement l'interprète devrait être un supertraducteur, ultra-rapide, avec des connaissances étendues dans de multiples domaines, tout simplement parce que, comme il travaille en temps réel — pour employer le jargon de l'informatique —, il n'a pas le loisir d'avoir recours à des références, à des ouvrages, à des collègues. Il ne peut pas s'arrêter un quart d'heure pour faire une recherche. Il devrait tout avoir au bout des doigts. Dans la pratique, ce n'est pas toujours réalisable, bien sûr. Il y a souvent de « l'imparfait ». Pour traduire un discours (vous voyez, je dis traduire) et que ce soit vraiment bon, il faut non seulement donner une traduction exacte du discours mais, en plus, le vivant, les bonnes intonations, etc. Il faut être acteur aussi ; l'interpré-

tation fait un peu partie des arts du spectacle. Il ne faut pas avoir peur de se mesurer à cette dimension du métier.

Circuit : En milieu international, l'interprète ne perd-il pas son latin devant les nombreux accents et régionalismes ?

F.C. : En effet, cela arrive. Il faut alors faire preuve d'audace et essayer de « s'en sortir » élégamment. Mais il ne faut pas en faire une habitude, car l'interprète consciencieux doit toujours essayer de rendre le message de façon aussi complète et exacte que possible. Pour moi, la qualité première d'un traducteur ou d'un interprète, c'est la fidélité. Ça devrait être la devise des deux métiers : la fidélité avant tout.

Circuit : Est-il plus facile d'être fidèle en traduction qu'en interprétation ? Le texte traduit se présente sur un support neutre, la feuille de papier. Mais si, tout en donnant une excellente prestation, l'interprète parle d'une voix mal assurée, l'auditoire pensera peut-être qu'il est mauvais ?

F.C. : En effet, il faut donner confiance à son auditoire. Il faut non seulement que la femme de César soit fidèle, mais qu'on la perçoive comme étant fidèle, au-dessus de tout soupçon. Je crois que la personnalité de l'interprète intervient

La traduction au Québec : le passé, le présent, l'avenir

Le 6 juin dernier, la Société des traducteurs du Québec se réunissait en congrès pour aborder ce vaste thème. Conférences, ateliers et plénières ont constitué cette journée de réflexion et d'échanges, organisées par le Comité de la recherche et des moyens informatiques de la Société.

Le Billet ci-après rend compte de ces assises. Il s'accompagne d'observations plus analytiques sur certains ateliers, tels ceux qui ont porté sur les outils de la traduction multilingue, sur la gestion et l'organisation chez les traducteurs indépendants, ainsi que sur la refonte du Code de déontologie et

l'introduction des règles de publicité. Les autres sujets d'ateliers — outils pour la traduction et l'interprétation de l'anglais vers le français ou vice-versa, banques de données privées et évaluation du rendement en terminologie — ne manqueront pas d'être repris dans de prochains numéros de **Circuit**.

Billet

De la traduction considérée comme un des beaux-arts... en voie de disparition?

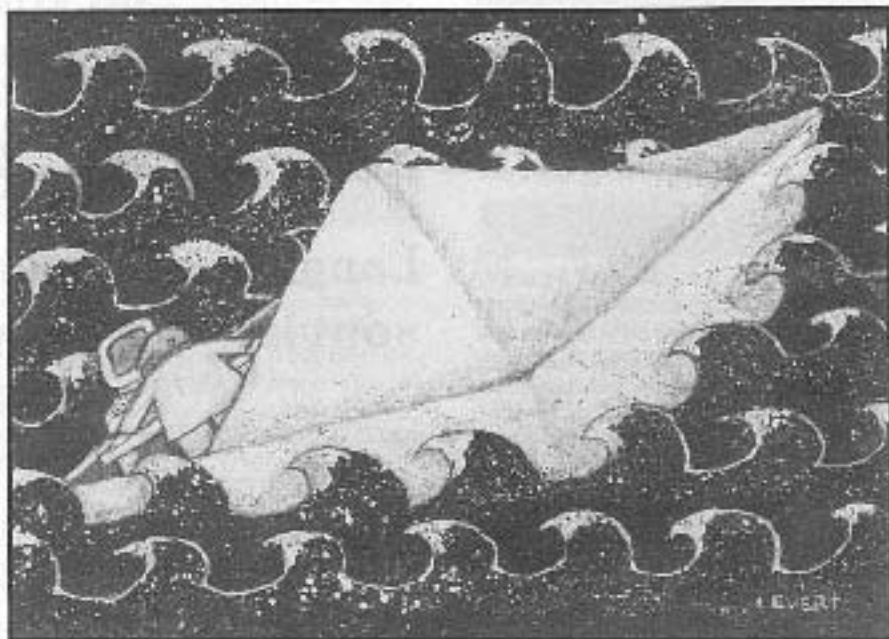
par Louis-Jean Rousseau
Office de la langue française

La crise

La traduction a une très longue histoire. Ses origines remontent à l'apparition du langage et à sa diversification. Au Québec, la traduction date des premiers contacts interlinguistiques et la profession s'est développée et amplifiée avec l'apparition des lois à caractère linguistique. En fait, dans les années 60 et 70, on a vu naître une véritable industrie de la traduction — le boom traductionnel — en réponse aux besoins pressants, la *Loi sur les langues officielles* et la *Charte de la langue française* exigeant la traduction de milliers de documents.

Pouvait-on espérer que cette croissance exponentielle se poursuive indéfiniment? Il semble que certains aient misé là-dessus puisqu'on a vu de nombreux cabinets de traduction faire leur apparition, plusieurs entreprises créer des services linguistiques importants et les universités se lancer dans des programmes d'enseignement de la traduction, qui continuent d'accueillir chaque année des centaines d'étudiants.

Puis vint la crise. L'évolution du marché a provoqué récemment une chute de la demande au moment où l'offre atteignait des proportions inégalées. Alors, les traducteurs, au chômage? S'il y a une crise de la traduction, ce n'est que le reflet de l'état de la société. La tra-



duction n'est pas une réalité indépendante. C'est une fonction nécessaire aux communications dans une économie de marché en récession. On s'inquiète du sort des centaines d'étudiants qui se sont engagés dans l'apprentissage de la traduction. Mais il est certain que le pourcentage de ceux qui exerceront la profession n'est pas inférieur à celui des autres champs d'étude : combien d'étudiants en sociologie, en droit, en sciences exerceront une profession en rapport direct avec leurs études?

Ce qui provoque un sentiment de

malaise, c'est aussi l'évolution rapide de la profession et de ses conditions d'exercice. Les questions de productivité, d'insertion de la traduction dans l'économie, l'informatisation, etc., ne sont pas sans effet sur le climat qui semble régner.

La traduction a peut-être été trop perçue comme une fin en soi, comme un monde fermé, plaqué sur le marché. Le traducteur est-il vraiment intégré à son environnement? N'est-il pas perçu comme un être à part dans l'entreprise? Les services linguistiques sont-ils bien situés dans l'organigramme des

entreprises et, de ce fait, jouent-ils le rôle qui devrait leur revenir ?

La situation actuelle nous donne à penser que le traducteur, pour survivre d'abord et pour progresser ensuite, devrait se considérer de plus en plus comme un communicateur dont une des fonctions est la traduction. Cet élargissement de son horizon devrait lui permettre d'acquiescer une plus grande polyvalence (conseil linguistique, rédaction, traduction et communication), d'avoir une plus grande mobilité et, par conséquent, de mieux s'intégrer à son milieu de travail, en évitant les attitudes corporatistes qui l'isolent, sur le plan individuel et collectif, et qui nuisent somme toute à la profession.

L'exemple des publicitaires est éloquent à cet égard : la fonction marketing et publicité est maintenant bien intégrée au circuit de production et à l'économie en général. Ce n'est plus une fonction qui vient s'ajouter artificiellement au cycle de la distribution des biens et services.

Mais les besoins en matière de communication étant ce qu'ils sont, le volume de la traduction, s'il n'augmente plus au même rythme qu'à l'époque du rat-trapage, demeurera — et ce que l'on a appelé la « crise » de la traduction suivra le rythme de l'économie.

La gadgétisation

Mais vous avez dit « crise » ? Il paraît. Pourtant, pas un traducteur qui n'ait sa machine de traitement de textes ou qui ne rêve d'un microordinateur. L'apparition rapide des systèmes bureautiques n'a pas laissé indifférents les traducteurs qui y ont vu un moyen de se libérer des aspects les moins intéressants de leur travail quotidien et d'augmenter leur productivité. Leur facilité d'utilisation et leur faible coût en assurent la popularité.

La description que l'on fait de ces appareils multifonctionnels crée une sorte d'enthousiasme, et il semble que l'on ait trouvé dans cette technologie la solution à tous les maux.

L'engouement est tel que l'on voue aux gémonies les retardataires qui affichent un souverain mépris pour la bureautique. Gare aux ringards qui refusent la technologie de pointe.

Personne, en fait, ne peut nier l'utilité des appareils bureautiques. On les dit indispensables en publiant parfois les contraintes nouvelles qu'ils apportent avec eux. En cette période perturbée, est-on en train d'assister à une nouvelle aliénation ou à un asservissement du

traducteur à sa machine, l'enveloppe devenant ainsi plus importante que le contenu ? Ne pas oublier les limites de la machine et ne pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en devrait avoir : la règle *garbage in - garbage out* s'applique plus que jamais. Il semble que le traducteur devrait apprendre au plus tôt à dominer la machine et ne pas tomber dans le piège. On a mis 50 ans à sortir de l'aliénation du « char ». Espérons que pour la bureautique, ce sera plus court.

Mais au fait, peut-être serons-nous remplacés plus tôt qu'on ne le croit : au Japon, on vient de commercialiser une machine à traduire, du japonais vers l'anglais, qui traite 3 000 mots à l'heure et qui, dit-on, fait des merveilles dans les textes techniques*.

L'avenir

Cette journée de congrès de la Société des traducteurs a mis en relief des aspects très positifs et très significatifs.

On a mis de côté les questions traductionnelles proprement dites pour s'intéresser à des questions à caractère

« existentiel » : la place de la traduction dans le monde contemporain et dans la société québécoise actuelle.

À partir des constatats que l'on sait, on refuse de voir l'avenir professionnel en gris ou en rose pour discuter avec réalisme et ouverture d'esprit la nécessaire adaptation du traducteur aux nouvelles conditions du travail, qu'il s'agisse des conditions socio-économiques ou des moyens que nous apportent les technologies de pointe. Et, lorsqu'il est question du statut du traducteur, ce n'est plus pour discuter des problèmes catégoriels, mais pour définir son rôle en tant qu'agent socio-économique.

Moins que le nombre de traducteurs en exercice, c'est cette nouvelle approche de la question qui permettra aux traducteurs de trouver des solutions originales aux divers problèmes soulevés pendant ce congrès.

Chacun des nombreux sujets abordés au congrès aurait mérité au moins une journée à lui seul. Ce sera l'affaire d'autres rencontres. ☺

* L'Express, 8 juin 1984, p. 84

Langues étrangères : les moyens sont là... à nous de les chercher !

par Danielle Beaulieu

Francine Bertrand-Gonzalez, traductrice, interprète et professeure d'espagnol, constate que Montréal est assez bien nanti en matière de documentation espagnole. Après avoir donné une liste des dictionnaires qu'elle utilise et avoir indiqué ses préférences, elle n'en reconnaît pas moins que le débrouillardise est le meilleur gage de succès. Les fichiers constitués à partir de lectures d'annuaires, de revues et de périodiques en langue espagnole représentent une source documentaire inestimable. Les organismes internationaux ayant leur siège à Montréal lancent tous les ans une série de publications en espagnol et se les procurer est relativement facile.

En décembre dernier, M^{me} Bertrand-Gonzalez réunissait des personnes travaillant en espagnol dans divers ministères de la ville de Québec. Dès la

première réunion, les objectifs étaient fixés : créer une banque de personnes-ressources de formations diverses à travers le monde hispanophone, uniformiser la terminologie utilisée pour leur principal client — le gouvernement du Québec — obtenir une liste des ministères et des organismes hispanophones afin d'éviter la traduction incorrecte, dresser une liste des dictionnaires unilingues, bilingues et multilingues disponibles dans les bibliothèques de Québec et enfin suggérer l'achat de ceux qui ne s'y trouvent pas.

Ce groupe hispanophone espère ainsi briser l'isolement dans lequel il se trouve, et ce, dans un climat d'entraide et d'échange d'information.

En reprenant le thème du congrès de la STQ, Fahry Gaber, traducteur indépendant qui travaille en français, en anglais et en arabe, a décrit la situation de la traduction arabe au Québec en ces termes : un passé presque

inexistant, un présent plein de promesses et un avenir qui offre des perspectives séduisantes.

En effet, les 22 pays de langue arabe, qui comptent 200 millions d'habitants, ont désormais les moyens financiers pour rattraper le retard technologique et, par conséquent, représentent un marché très important. Un bon nombre de ces pays exige que les soumissions qui leur sont envoyées soient rédigées en arabe.

Quant aux sources de consultation dont disposent les traducteurs arabes, notons en particulier la présence active de la langue arabe à l'UNESCO et l'existence d'un bureau d'arabisation des termes techniques. Par ailleurs, les grandes capitales européennes ont toutes leurs maisons d'édition spécialisées

dans les langues orientales. Au Canada, le Conseil des Arts a récemment financé la publication de deux volumes d'un dictionnaire français-arabe.

Même s'il ne manque pas d'outils pour le traducteur, les fournisseurs de dictionnaires arabes sont pratiquement inexistant à Montréal. A New York, par contre, on trouve plus de possibilités. Comme il est onéreux de s'y rendre exclusivement pour acheter des dictionnaires, le traducteur doit se rabattre bien souvent sur les *bulletins de terminologie* et les *publications multilingues gouvernementales* des organismes internationaux, qui sont très souvent gratuites. Il lui faudra de la détermination et beaucoup de patience, car une bibliothèque ne se constitue pas en quelques jours. ☺

Le monde merveilleux de...

par Pierre Marchand

Toto. I don't think we're in Kansas any more !», s'exclama Dorothy lorsqu'elle et son fidèle toutou se retrouvèrent au pays d'Oz, après le passage d'une violente tornade.

Si l'envie vous prenait un jour de vous lancer à votre propre compte, comme traducteur, terminologue, interprète ou rédacteur, vous auriez vous aussi l'impression de vous retrouver dans un pays à la fois étrange et fascinant.

Dans le monde (assez souvent) merveilleux du fournisseur indépendant, toutes sortes de questions nouvelles se posent au néophyte. Vaut-il mieux se constituer en société distincte ou fournir ses services à titre de particulier ? De quels services comptables a-t-on besoin ? Quelle est la façon rationnelle de produire ses textes : au dictaphone, sur microordinateur ou avec un appareil de traitement de textes ? Faut-il demeurer polyvalent ou se chercher une spécialisation ?

Toutes ces questions, et bien d'autres encore, des indépendants ont commencé à se les poser à l'occasion du premier congrès de la Société des traducteurs du Québec.

Cette mise en commun des idées ne peut que bénéficier à tous les partenaires de l'activité linguistique au Québec. Les fournisseurs indépendants, qui tra-

vailent généralement seuls, à leur domicile, ont besoin de partager avec d'autres leurs expériences, leurs déboires et leurs réussites. S'il est bien de savoir tirer les leçons de ses erreurs, il est encore mieux d'apprendre à les éviter en fréquentant ceux qui « sont passés par là ». La ferveur qui régnait dans l'atelier que la STQ avait consacré à la question et à l'organisation des services indépendants témoignait éloquentement d'une évolution des mœurs chez ceux qui travaillent seuls : malgré la concurrence, on commence à découvrir qu'on a terriblement envie de se parler.

Les clients, de leur côté, profiteront à la longue de cette évolution d'un secteur professionnel qui n'est pas loin de représenter le tiers des effectifs linguistiques. L'information circulant mieux, les indépendants apprendront à offrir de meilleurs services et, par-dessus tout, à savoir comment dialoguer avec leurs donneurs d'ouvrage. Tant il est vrai que ce que l'on vend dans le monde merveilleux de la communication, c'est autant sa manière de se comporter que celle d'écrire. ☺

Langue et publicité

par Denise Lemay

Depuis que les journées d'étude, colloques et autres réunions de traducteurs existent, on ne compte plus les fois où il a été question de la langue de la publicité. Sujet



délaissé, lors de ce premier Congrès de la Société des traducteurs du Québec, au profit d'un autre — celui de la publicité sur la langue, plus précisément de la publicité sur les produits langagiers.

À quelle enseigne doit loger cette publicité ? C'est en substance la question dont l'examen était proposé aux participants à l'atelier sur l'inclusion des règles de publicité dans le Code de déontologie de la STQ.

Les participants ont débattu, comme il se devait, le pour et le contre des règles, dont l'adoption est envisagée, concernant la publicité individuelle des membres de la STQ. Ils ont, par ailleurs, réabordé le cadre de la question à l'étude pour affirmer l'intérêt que la publicité peut présenter pour les membres d'un regroupement professionnel.

En fait, voilà une formule qui semble gagner peu à peu la faveur générale des Estécois. Cette évolution témoigne du désir, chez les praticiens des professions langagières, d'aller sur la place publique faire connaître et reconnaître leur utilité et leur importance au sein de la société.

La langue au service du traducteur et non l'inverse, équation nouvelle mais tout aussi légitime. Il faudra attendre encore quelque temps pour voir cette idée se traduire dans les faits, mais les premiers jalons sont posés et ne manquent pas d'être encourageants.

« Un recueil intelligent et facile à consulter »

De nombreuses réponses à de nombreuses questions dans ce nouveau guide du rédacteur



Canada, Secrétariat d'État, Bureau des traductions, *Guide du rédacteur de l'administration fédérale*, Ottawa, 1983, xxii-218 p. (14,95 \$).

Guide du rédacteur : drôle de titre. C'est sûrement un pis-aller. À vrai dire, pour comprendre d'emblée ce que contient cet ouvrage, il aurait fallu l'appeler « Recueil intelligent et facile à consulter des petits détails, typographiques et autres, qui cassent les pieds des plumitifs en tous genres ».

C'est du moins ce qui ressort d'un bon mois d'usage quotidien par une correctrice d'épreuves, Roxane Fraser. Avec ses huit ans d'expérience, elle connaît déjà la réponse à la plupart des questions que se pose le commun des mortels. Souvent, elle a dû établir ses propres règles, mettre au point des trucs ou des lignes de conduite ; en effet, aucun code typographique ne fournit toutes les réponses, et encore moins ne justifie ses diktats.

Par ailleurs, notre correctrice connaît le genre de colles devant lesquelles les rédacteurs ou traducteurs qui défilent quotidiennement dans son bureau res-

sent perplexes. Voici donc la « méthodologie » de notre « expérience » (madame Fraser étant le rat de laboratoire) : lorsqu'elle rencontrait un obstacle qui aurait fait trébucher ses collègues, elle se reportait au Guide pour voir si la réponse y figurait (et si elle était facile à trouver).

Son verdict : « Avec le Guide, on a entre les mains un ouvrage intelligent et assez complet, qui fait le tour des problèmes. Les indications typographiques sont présentées selon une logique qui clarifie leurs fonctions et les rend compréhensibles. En d'autres termes, il permet souvent de faire appel à la déduction plutôt qu'à la mémoire. »

En outre, il touche à certains sujets laissés pour compte dans les codes classiques : la clarté de la disposition des textes, les siges, l'utilisation raisonnée de l'italique, les titres d'écrits.

L'italique démystifié

Le chapitre sur l'italique (p. 130-135) est un modèle du genre. Il donne l'origine de l'italique et ses grandes fonctions (attestation, disjonction, insistance). Les exemples d'emploi sont nombreux et clairement regroupés. Mentionnons entre autres : les dénominations ; les expressions étrangères (notamment les expressions latines basées dans la langue, certaines devant figurer en italiques, d'autres en romains) ; les niveaux de langue ; les citations ; des emplois divers (procé-verbaux, tables alphabétiques, illustrations, équations, etc.). Si toutefois on ne trouve pas d'exemple pertinent, l'explication des fonctions de l'italique permet de fabriquer sa propre règle ad hoc.

Tout sur les siges

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les siges se trouve à l'article 50 : champs d'application, formation, règles d'écriture, genre, nombre, traduisibilité. C'est clair et complet.

Ponctuation des énumérations

Autre primeur : les articles intitulés *Présentation à l'horizontale* et *Présentation à la verticale* (p. 77-79), qui figurent au chapitre sur les majuscules. Bien que les auteurs ne soulignent pas l'intérêt de leurs suggestions pour ce qui touche la clarté de la disposition, ces quelques pages sont une mine d'or. On y donne les diverses façons de présenter les énumérations, courtes ou longues (ponctuation, disposition horizontale ou verticale, emploi de chiffres, de lettres, de tirets ou de gros points). C'est sans doute la première fois, selon Roxane Fraser, que l'on trouve ce genre d'indications dans un code typographique.

D'ailleurs, les auteurs eux-mêmes ont joué à très bon escient avec toutes les ressources de la mise en pages, ce qui rend l'ouvrage facile et agréable à consulter, d'autant plus qu'il est assorti d'un index de 25 pages. Une seule ombre au tableau : l'index renvoie à des numéros d'articles, plutôt qu'à des numéros de page (comme dans *Le bon usage*).

Quelques mises en garde

L'ouvrage n'est pas à l'abri de tout reproche, notamment pour ce qui concerne les espaces qui précèdent ou suivent les signes de ponctuation et les symboles de devises. Les suggestions ne sont pas toutes conformes aux codes classiques. Mais l'important, c'est qu'elles soient cohérentes ; après tout, un code n'est qu'une série de conventions.

Bref, le *Guide du rédacteur* est bien fait et intelligemment construit. Il sera utile à tous ceux qui butent sur des questions dont l'importance est relative par rapport au contenu des textes, mais qui déterminent l'agrément que l'on prend à la lecture. ☺

Johanne Dufour

« Ne dites pas à ma mère que je suis dans les médias » Un «lexique média» qui a besoin d'être retravaillé



Conseil des directeurs médias du Québec, *Lexique média 1983-84*, Montréal, 1983, 49 p. (3,00 \$)

Le *Lexique média 1983-84* représente certainement une heureuse initiative de la part du Conseil des directeurs des médias du Québec, organisme qui « assure le développement et la promotion de la compétence média au Québec¹ » : il y avait en effet, ainsi que le signale la préface de l'ouvrage, un vide à combler dans ce sous-domaine de l'activité publicitaire².

On peut cependant lui reprocher des lacunes portant sur la pondération (tel ou tel terme est-il normalisé, proposé, recommandé, d'usage courant, etc. ?) et la présentation.

D'abord, dans de nombreux cas, l'ouvrage présente une terminologie non normalisée, inexacte ou incorrecte, qui contredit non seulement les termes proposés, recommandés ou normalisés dans d'autres ouvrages³, mais aussi la terminologie-jargon en usage dans les agences de publicité.

- **Une terminologie non pondérée.** Le lecteur non averti ne sait absolument pas si les termes **date de tombée**, **démo**, **duplication aléatoire**, **bannière remorquée** sont normalisés, recommandés, proposés, courants... ou tout simplement corrects !
- **Une terminologie imprécise.** Tou-

te la terminologie sur la comptabilité des médias devrait être réexaminée attentivement : les **escompte d'été** (*summer discount*), **escompte de volume** (*volume discount*), **échelle des escomptes** (*scale of discount*) sont-ils vraiment des escomptes, ou encore des rabais, des bonifications, des remises ?

- **Une terminologie incorrecte.** Pour désigner les différentes parties de la couverture d'une revue, le lexique parle de « deuxième couverture », de « troisième couverture » et de « couverture arrière », alors qu'on dirait plutôt **deuxième de couverture**, **troisième de couverture** et **dernière de couverture**.
- **Une terminologie qui n'est pas toujours conforme à l'usage courant dans les services médias.** Comme équivalent de ACR (*agency of record*), l'agence qui centralise les achats médias d'un annonceur, le lexique donne **agence de coordination**. Il aurait fallu signaler deux autres termes plus usités dans la profession, soit **agence de contrôle et centrale d'achats médias**.
- **Une terminologie « absente ».** L'ouvrage est tout à fait muet sur des termes-problèmes comme **clouer** (pour désigner le **pouvoir de négociation** de l'agence de publicité auprès des médias), **dangler** (il s'agit d'une **affiche ballante**) ou **reader** (le **surmontoir**). Il faut également déplorer l'absence de néologismes, par exemple le verbe **cibler** (*to target*) et le substantif **antenniste**.

La deuxième lacune de ce lexique relève de la méthode de présentation des termes, qui est loin d'être efficace, utile et claire sous de nombreux aspects. Dans certains cas, la présentation risque même d'égarer complètement le lecteur.

- **Pourquoi privilégier le sens français-anglais ?** L'entrée, en français, est suivie du ou des termes anglais correspondants, puis d'une explication ou d'une définition. On peut se demander si cette présentation répond aux besoins du traducteur, du rédacteur ou du spécialiste des médias en contexte

québécois. Ce n'est que dans les dernières pages du lexique (p. 39-48) qu'on trouve la terminologie pertinente aménagée selon le modèle traditionnel, c'est-à-dire d'anglais en français. C'est ce modèle qu'il aurait peut-être fallu respecter.

- **Certaines explications ou définitions sont sans intérêt, ou même sans objet.** Par exemple, pourquoi ajouter quoi que ce soit, en guise d'explication, à la suite de l'équivalent anglais d'**abonné** (« ... qui souscrit à une publication, un service ») ? Cette précision est totalement dénuée d'intérêt, et les exemples de cette nature foisonnent.
- **Certains termes sont sans objet.** Ainsi, que vient faire l'entrée **à jour** dans ce lexique, qui n'a pourtant aucune vocation de correction linguistique ?
- **L'orthographe de certains termes manque d'uniformité.** Par exemple, dans certaines entrées où le terme devrait manifestement s'employer au pluriel, le mot **média** est écrit sans **s** alors que dans d'autres, le mot est orthographié à la forme plurielle.

En somme, malgré l'initiative très louable de ses auteurs, le *Lexique média* n'est pas adapté aux besoins des communicateurs et des spécialistes médias des agences de publicité. Parce qu'il constitue le premier ouvrage du genre réalisé au Québec, il mérite une refonte.

Gilles Tremblay

1. Préface du *Lexique média 1983-84*.
2. L'agence de publicité est généralement dotée d'un service spécialisé qui s'occupe de réserver temps d'antenne et espaces publicitaires dans les médias (radio, télévision, revues, etc.).
3. FAGES, Jean-Baptiste, et al., *Dictionnaire des médias*, Paris, Mame, 1971, et Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1973, 350 p.
JERDIN, Pierre, *Vocabulaire de la publicité*, Lagay, Édition de la Gourdière, 1964, 157 p.
CHAMINADE, J., *700 mots courants de la publicité et de l'imprimerie*, Paris, Eyrolles, 1969, 159 p.
OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Publicité*, coll. « États terminologiques et bibliographiques », Banque de terminologie du Québec, Éditeur officiel du Québec, 1982, 201 p.

Nouveautés

OLF

Publication récente, en édition provisoire, de quatre ouvrages intéressants : *Vocabulaire des outils d'assemblage*; *Vocabulaire général - Emballage, conditionnement et étiquetage*; *Lexique du transport routier*; *Lexique élémentaire à l'usage des dentistes*.

Martin, Hélène, Pelletier, Claire. *Vocabulaire de la téléphonie*, Québec, 1984, 40 p. [1,50 \$].

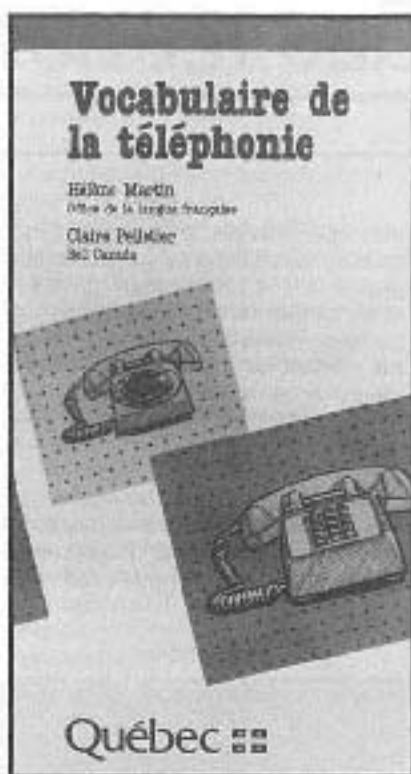
Pour ceux qui cherchent un protocole simple et court pour répondre au téléphone, l'équivalent français de certaines locutions anglaises et le mot juste en français pour 242 termes anglais. En vente chez l'Éditeur officiel du Québec.

Le français quotidien des gestionnaires, Québec, 1984, 44 p.
Le français quotidien du personnel de secrétariat, Québec, 1984, 44 p.
Guides pratiques et concis, qui sont avant tout des ouvrages de vulgarisation, pour résoudre des problèmes d'ordre linguistique que rencontrent fréquemment les gestionnaires et le personnel de secrétariat. Pour se les procurer gratuitement, écrire à l'OLF, Direction des services à la clientèle, Division de la diffusion, 800, Place Victoria, C.P. 316, Montréal (Québec), H4Z 1G8.

Guide à l'intention des éditeurs et des rédacteurs de manuels scolaires, Québec, Commission de toponymie, 1983, 41 p. [1,95 \$].
Ouvrage qui peut se révéler utile aux traducteurs et aux terminologues, même s'il s'adresse avant tout aux éditeurs et aux rédacteurs de manuels scolaires, car il fait état des normes d'écriture en matière de toponymie. (Une nouvelle édition revue et corrigée est prévue pour septembre 1984.) En vente chez l'Éditeur officiel du Québec.

BTQ

Lancement ces derniers mois de bibliographies sélectives tirées en majeure partie du fichier documentaire de la Banque de terminologie du Québec. Signalons notamment celles sur l'Alimentation, la Manutention, les Textiles, vêtements et cuir, les Grands travaux (barrages, tunnels, voûtes, etc.).



L'industrie du bois et les Assurances générales (sic). Les trois premières plaquettes sont en vente chez l'Éditeur officiel du Québec à 3,95 \$ chacune. Pour obtenir gratuitement les trois autres, écrire à Yvonne Werner, OLF, 800, Place Victoria, C.P. 316, Montréal (Québec), H4Z 1G8.

TRADUCTION

The Translator's Handbook, London, Aslib, 1983 [£ 21].
A completely revised and enlarged edition of the *Technical Translation Manual* (1977) that pays close attention to every detail of the translator's profession, including working procedure and training. To order, write Aslib, Publications Division, 3 Belgrave Square, London, SW1Z 9PL, England.

Seleskovitch, Danica, Lederer, Marianne, *Interpréter pour traduire*, Publications de la Sorbonne, Paris, Didier Érudition, 1984, 311 p.
Recueil de communications et d'articles parus dans de nombreuses revues, en France comme à l'étranger, portant essentiellement sur la traductologie. Peut se révéler utile aux étudiants des écoles de traduction et d'interprétation, à leurs enseignants et à tous ceux qu'intéressent la traduction et l'emploi du langage.

INFORMATIQUE

Ginguy, Michel. *Dictionnaire d'informatique français-anglais (bureautique-télématique)*, 3^e éd., Paris, Masson, 1984, 220 p. [31,40 \$].
Complément du dictionnaire anglais-français du même auteur. Nouvelle édition actualisée et enrichie de nouveaux termes et acceptions dans les domaines de la bureautique et de la télématique. Pour renseignements : Somabec, 2475, rue Sylva-Clapin, C.P. 295, Saint-Hyacinthe (Québec), J2S 5T5.

LINGUISTIQUE

Société d'énergie de la Baie James, Services linguistiques, *Les mots dits « grands maux »*, Montréal, 1984, 108 p.
Troisième partie du recueil *Les mots dits « grands maux »* réunissant les chroniques publiées depuis 1900 jusqu'à la fin de 1983 dans le périodique *En grande de la SEBJ*. Pour l'obtenir gratuitement, écrire aux Services linguistiques de la SEBJ, 800, boul. de Maisonneuve est, Montréal (Québec), H2L 4M8.

TERMINOLOGIE MILITAIRE

Russian-English / English-Russian Military Dictionary, HMSO Books, 1983, 700 p. [£50 00].
Russian-English Military Dictionary, HMSO Books, 1983, 510 p. [£37 00].
Dictionaries presenting the technical terminology used by the Soviet Ground Forces, the Russian Air and Naval terminology, as well as the general and technical military vocabulary. To order, write HMSO Books, Route 100, Millwood, New York 10546, USA.

HUMOUR

Vittoz, Maurice, Henderson, Mike, *Frangitude. Guide du/fo frangifon*, Ottawa, Éditions du Vermillon, 1984, 72 p. [5 \$].
Sur le mode humoristique, 57 caricatures illustrant les deux cultures, l'anglaise et la française, « deux solitudes qui éclatent en frangitude partagée ». Pour l'obtenir, s'adresser aux Éditions du Vermillon, 203, avenue Clerow, Ottawa (Ontario), K1S 2B3. ☺

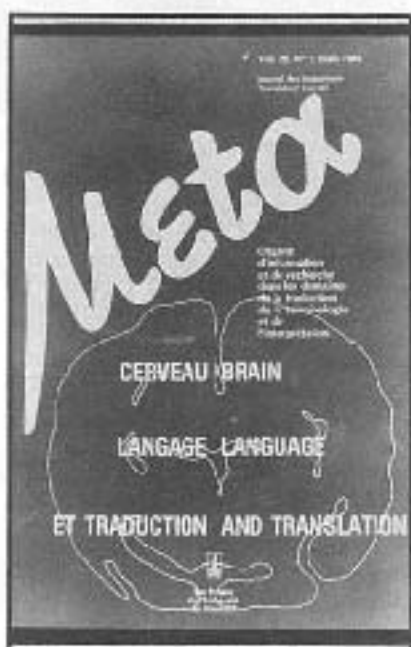
Michel Roy

La présentation de nouvelles revues, en introduction de notre rubrique, semble en voie de devenir une tradition (c'est !). L'honneur revient cette fois aux **Cahiers de traduction biblique**, publiés par l'Alliance biblique française sous la codirection de Jean-Claude Margot, auteur de *Traduire sans trahir*. Si l'on en juge par les deux premiers numéros, cette revue sans prétention (moins de 30 pages, grande lisibilité) trouvera des lecteurs hors du cercle des 3 000 personnes qui traduisent actuellement la Bible en quelque 500 langues. À preuve, deux articles — et deux points de vue différents — sur la traduction des métaphores nous plongent dans un sujet d'actualité : l'adaptation culturelle du message. Un autre article traite de la restructuration dans une perspective pédagogique. La recension d'un ouvrage nous oriente vers l'analyse du discours. Autant de questions qui sont loin des temps bibliques. Abonnement (2 numéros annuels) : Alliance biblique française, D.P. 31, 93380 Pierrefitte, France — 20 FF. Renseignements : Société biblique canadienne, 1450, av. Union, Montréal H3A 2B8.

La francisation en marche est diffusée par la Direction des communications de l'Office de la langue française (800, place Victoria, Montréal H4Z 1G8). Les numéros 4 et 5 de l'année en cours présentent des nouvelles variées, le bilan de la francisation dans quelques milieux de travail (municipalités, entreprises, secteur hospitalier) et deux brèves bibliographies : publicité et informatique.

Les Services linguistiques de la Société d'énergie de la Baie James ont publié récemment le troisième recueil de leur chronique **Les mots dits « grands maux »**, qui regroupe les articles publiés de 1980 à 1983. Les sujets traités sont d'ordre technique, grammatical ou linguistique : les engins de transport (éclairage et signalisation, tracteur, porteur, remorque, semi-remorque et tombereau) ; les engins de manutention (chariot à bras, chariot

motorisé, palettes, grue automotrice, grue sur porteur, grue sur portique, grue à tour et accessoires) ; le genre et le nombre des noms ; l'accord du participe passé ; les pronoms nous (de majesté ou de modestie), vous (de politesse) et on ; l'emploi incorrect de certains mots (item, mentionner, identifier, etc.). Les articles techniques sont abondamment illustrés ; les ouvrages consultés sont mentionnés à la fin de chacun des articles ; un index rend la consultation facile. Dans l'ensemble, un ouvrage bien fait et très agréable.



La Revue de phonétique appliquée a consacré un numéro spécial à la traductologie (actes du Congrès de Mons). Quelques titres de communications : « Traduction automatique et enseignement », « An Application of Discourse Analysis to Translation », « Du cours de traduction considéré comme un happening », « Pour une méthodologie de la traduction », « La traduction technique », « La dimension stylistique de la traduction » (Didier Érudition, 6, rue de la Sorbonne, 75005 Paris).

« La langue française au féminin », tel

est le thème du numéro 19-20 de **Médias et langage** : pas moins de 14 articles éclairent diverses facettes de la question. Les « Cahiers de terminologie » présentent notamment une terminologie de l'urbanisme et du bâtiment, un rapport d'activité des commissions ministérielles de terminologie, des nouvelles variées (dont plusieurs du Canada) et de nombreux comptes rendus de publications terminologiques (dictionnaires et revues). *M & L* continue de s'imposer par la qualité, la variété et la pertinence de ses articles, sans parler de son intérêt pour l'actualité canadienne (dans cette livraison, *Circuit* a droit à un encadré élogieux indiquant le sommaire de notre numéro 3 — Les termes et le langage). À lire.

Le dernier numéro spécial de **Meta** (29, 1) a pour thème « Cerveau, langage et traduction ». Effort méritoire d'exploration en territoire peu connu, mais le lecteur non spécialiste doit glaner.

Défense de la langue française condamne « la manie de séparer par un point les membres de phrases » et tente de maintenir une distinction entre *comprendre* et *comporter* (n° 117), trouve « ridicule » l'emploi néologique de *conforter* et considère que *privilégier* appartient au « jargon des pédants » (119), admet *réguler*, tolère *généror*, rejette *gratifier* (121).

Les deux récentes livraisons des **Observations grammaticales et terminologiques** traitent de l'accord du verbe ayant pour sujet un nom collectif, un adjectif de quantité, une expression numérale ou une fraction (fiches 218-221) et d'autres questions épineuses : écriture et accord des pourcentages, accord de l'adjectif construit avec des *plus*, Québec (origine de l'appellation, abréviation, dérivés), les années 80 ou quatre-vingts (fiches 222-226). Instructif... sauf si vous n'avez plus rien à apprendre !

Études françaises consacre son numéro 19/2 au texte scientifique.



Parmi les articles nombreux et variés des récentes livraisons de *The Technical Writing Teacher*, signalons : « Audience Analysis : A Guide to Revision in Technical Writing », « A Matrix of Audience Responses for the Internal Proposal » (X,2) ; « Teaching Technical Writing for the Computer Sciences », « A Systems Approach for Teaching and Evaluating Technical Writing » (X,3) ; « Style and Audience in Technical Writing » et une bibliographie de vingt pages pour l'année 1982 (XI, 1).

Dans le numéro 28 (décembre 1983) de *La revue du traducteur*, revue mensuelle de recherche terminologique et lexicographique, relevons entre autres : « Pour une politique langagière », suite d'une liste de termes relatifs au domaine des techniques spatiales (il s'agit d'une série d'articles dans laquelle les différents arrêtés de terminologie du gouvernement français sont passés en revue) ; « Dossier : les écoles de traduction », description très sommaire des écoles de traduction les plus connues (France, Belgique, République fédérale d'Allemagne, Italie et Suisse), des programmes qu'elles offrent, des conditions d'admission, etc. ; « Tribune libre : la néologie savante dans les vocabulaires scientifiques et techniques français », début d'une étude qui tente d'évaluer l'importance de la néologie savante (c'est-à-dire gréco-latine) dans la terminologie moderne scientifique et technique ; des néologismes français

(audimat, aystollescue, blasté, etc.) ; et des termes techniques établis par le Comité d'étude des termes techniques français.

Au sommaire du numéro précédent (novembre 1983 — n° 27), soulignons : « Pour une politique langagière », fin du vocabulaire de l'audiovisuel et début de celui des techniques spatiales ; « Essai comparatif : les dictionnaires d'informatique bilingues anglais-français et français-anglais », comparaison systématique de plusieurs ouvrages (le FEHLMANN de Dunod, le FISHER/KRUCHTEN d'Eyrolles, le CAMILLE/DEHAINE d'Harrap et le GINGUAY de Masson) selon les critères de l'exhaustivité et de la fiabilité : le GINGUAY remporte très haut la palme ! Également : les néologismes français (acceptabilité, analyseur d'haléine, etc.).

Dans *C'est-à-dire* (15,1) on peut lire d'utiles observations sur « Les temps de la narration » (requiem pour le passé simple) et « Les conjonctions temporelles » (le tenace « alors que »). Également traité : « Le problème que pose la traduction d'*executive summary* ». Le numéro 15,2 est varié : « Du rythme, de l'intonation et du découpage de la phrase parlée », « Evolution de la langue radiophonique », « Étude terminologique de l'aire sémantique des termes *réadaptation, rééducation, réhabilitation* », petit vocabulaire correctif à l'usage des chroniqueurs de sports et réhabilitation (linguistique) de « l'administration Reagan ».

Au sommaire des récents numéros de *Multilingua* (2-3 et 2-4) : « Comparative Stylistics as a Linguistic Discipline », « Systran : A Key to Overcoming Language Barriers in Europe », « Report on the International Symposium on LSP » ; « La traduction assistée par ordinateur au CNRS », « La coopération internationale en terminologie : le modèle québécois ».

La banque des mots, revue de terminologie publiée par le Conseil international de la langue française, rend hommage, dans son dernier numéro (1^{er} trimestre 1984 — n° 26), à Joseph Hanse, pour son *Nouveau Dictionnaire des difficultés du français moderne*, et à Étienne Brunet pour *Le vocabulaire français de 1789 à nos jours*. Suivent une curieuse étude des

mots de la mort, qui va des macchabées aux croque-morts, en passant par la descente au trou ; un compte rendu de la Réunion internationale des exploitants des banques de terminologie, tenue à Ottawa du 30 mai au 3 juin 1983, et qui comprend les fiches de présentation des banques (BTQ, Eurodicautom, Lexia, Team et Termlum), ainsi que les grands points de l'accord de collaboration qu'elles ont signé ; une « Terminologie du mobilier » (lettres L à P) ; une « Terminologie de la coutellerie » ; un « Vocabulaire informatique » de plus de 400 termes, par l'Association des informaticiens de langue française (AIF) ; Bibliographie et index. Quant au numéro précédent (2^e trimestre 1983 — n° 25), il reproduit des communications portant sur « Les origines du français en Belgique », sur « Ce que les lettres françaises doivent à la Belgique » et sur les « Accents de France et de Belgique ».



On y trouve également une bonne étude sur la « Connaissance et utilisation de la terminologie de l'automobile chez les élèves-mécaniciens québécois » ; un article présentant les résultats d'une enquête sociolinguistique sur « Les Français et les arrêtés ministériels » ; des néologismes français (animatique, bédéiste, télé-reporteur, etc.) ; un « Lexique du plâtre » et une « Terminologie des glissements de terrains ». Bibliographie.

BiblioTerm, bulletin mensuel de l'Infoterm, a entrepris le recensement de dictionnaires et d'ouvrages terminologiques qui seront ultérieurement regroupés sous forme de Bibliographies internationales. Les premiers numéros (1 à 7) ne sont pas toujours conformes à l'objectif fixé (signaler « les publications les plus récentes dans le domaine de la terminologie ») : on y relève un bon nombre d'ouvrages datant des années 60 et 70, et certains n'ont qu'un lointain rapport avec la

terminologie. Période de rodage, sans doute. *Infoterm Newsletter* (31 et 32) est plus proche de l'actualité : projets en cours, comptes rendus de rencontres, cours et séminaires de terminologie, recensement d'articles. La substance se trouve dans *TermNet News* (7-1983) qui contient notamment des articles sur l'enseignement et la formation, la description de centres de terminologie membres du réseau, des nouvelles et des comptes rendus d'ouvrages. Deux articles traitent de traduction : « Terminology at the Service of the Translator » et « Translation is an absorbing profession ». Le prochain numéro (8) sera consacré à la terminologie au Canada.

Télélog est le bulletin du Comité interentreprises de terminologie des télécommunications dirigé par Bell Canada, et dont les autres membres sont Northern Telecom et Recherches Bell-Northern. Le dernier numéro (décembre 1983 — n° 19) est consacré au téléterminal Displayphone, qui permet la transmission simultanée de la voix et des données. Dans un bref article où les termes spécialisés apparaissent en gras, on décrit le terminal (écran de visualisation, claviers, affichage, etc.), les fonctions reliées aux communications téléphoniques (fonctions évoluées telles que la composition automatique, la communication mains libres, etc.) et celles reliées aux communications de données (courrier électronique, système intégré de gestion, etc.). C'est cependant la terminologie comme telle qui retient l'attention : 25 pages de listes lexicales anglaise-française et française-anglaise ! Parmi les numéros précédents, tous aussi utiles aux professionnels des télécommunications qu'aux rédacteurs, traducteurs et terminologues du domaine, notons : « Interconnection et interconnect » (mars 1983 — n° 18), qui comprend aussi une courte étude sur le terme *unbundling* ; « Récepteur ou téléavertisseur Bellboy » (décembre 1982 — n° 17), auquel s'ajoute un article sur la bureautique d'aujourd'hui ; « Les auto-commutateurs numériques de la famille DMS-100 » (septembre 1982 — n° 16) ; « La technique numérique » (juin 1982 — n° 15) ; « De la téléinformatique à la télématique » (janvier 1982 — n° 13) ; « Le SL-1 » (août 1981 — n° 12) ; et enfin « La documentation » (avril

1982 — n° 14), qui complète les bibliographies accompagnant certains numéros, dans les domaines des télécommunications, de la téléinformatique et de la télématique, de l'informatique et de l'électronique.

Termiglobe (VI, 6) nous fait pénétrer dans le monde des télécommunications modernes (« Finding out



about Videotex») et nous offre un « Lexique des câbles à fibres optiques » qui complète une étude parue dans des numéros précédents. Le numéro VII, 1 initie le lecteur à la téléconférence et inaugure une « Rubrique du mot juste » avec les termes *bellboy*, *efficiency/effectiveness* et *man-hour*.

Le numéro 6-7 de *Lexicom* s'intéresse à deux termes : *cost behavior* et *fund accounting*. Analyse des notions et équivalents français.

Au sommaire de *Traduire* (118) : « Écrire en anglais scientifique », « L'ambiguïté dans la traduction », « Il y a vingt-cinq ans... » (suite de l'article de J. Darbelnet sur la *Stylistique comparée*). Et dans le numéro 119 : « Pour une politique de la traduction » (bref compte rendu d'un colloque tenu à Paris en janvier), « Fake or real ? » (les interprètes de conférence), « Expressions idiomatiques en anglais et en français », « Les traductions technico-commerciales », « Translating and the Computer 5 » (compte rendu présentant notamment « the state of the art » de la traduction automatique), « Quelle théorie, pour quelle traduction ? »

Dans *Langues et linguistique* (n° 10), signalons un article sur « La néologie dans le domaine du féminin des noms de professions : aperçu

fonctionnaliste » et une défense du numéro spécial de *Meta* *Psychanalyse et traduction* — par le coordonnateur de ce numéro

Si le numéro spécial de *Meta* a suscité votre intérêt, nous vous signalons que *Langages* (72) a pour thème « La neuro-linguistique du bilinguisme ». Dans le numéro 73, un article par l'auteur de la *Syntaxe comparée du français et de l'anglais* : « Énonciation, perception et traduction ».

Un article retient l'attention dans *Langue française* (n° 61) : « Tentative de saisie et de reproduction du sens. Aspects et compromis d'une pédagogie de la traduction ».

Francisons-nous! est le titre du bulletin de terminologie de la société Camco, qui fournit les moyens de répondre à cette invitation impérative en présentant des lexiques illustrés. Parmi les récents : la cuisinière modulaire, les accessoires du réfrigérateur et les outils à main.



Au sommaire de *L'actualité terminologique* (17, 1) : « French/English Discrepancies in the Canadian Charter of Rights & Freedoms » (après les traducteurs, c'est aux avocats de jouer...), « Table, tablette... in Computer Hardware Terminology », « La

robotique - (suite), « Le pergélisol »
 « Mots de tête: tel que + participe
 passé », « Les noms de groupes
 amérindiens et esquimaux ».

Intercom (X, 2) publie un compte
 rendu du Colloque OLF-STQ sur la
 terminologie et la communication
 (février 1984). En conclusion, on
 estime que l'implantation des
 terminologies doit se faire par la
 concertation et l'incitation, et non par
 une normalisation abusive.

On trouve un autre compte rendu,
 très détaillé, du Colloque OLF-STQ
 dans *Terminogramme* (n° 23).

Si vous souffrez de déprime
 traductionnelle, lisez « Le beau
 métier de traducteur », petit texte
 humoristique paru dans *Enroute*
 (Air Canada, décembre 1983).

« Machines Break the Language
 Barrier » est la bonne nouvelle qu'on
 peut lire dans le *New Scientist* du
 22 mars. Point de vue optimiste sur
 les possibilités actuelles et futures de

la traduction automatique.

Dans le *Bulletin de l'ACLA* (5, 1),
 signalons l'article « Traduction
 technique, terminologie comparée et
 connaissance des référents ».

Ellipse (n° 31) propose des
 traductions de poèmes de Mario
 Uguay et de Pet Lowther.

Le Linguiste / De Taalkundige
 (6.83) rend compte d'un symposium
 sur « La reconnaissance officielle du
 statut du traducteur et de l'interprète
 dans les 10 pays du Marché
 commun » (Bruxelles, avril 1983).
 Intéressant panorama dont il ressort
 que la reconnaissance officielle est
 encore davantage un objectif qu'un
 état de fait.

Dans *Babel* (XXX, 1), deux articles
 de fond : « Des difficultés de la
 transmission informationnelle en
 interprétation simultanée » et
 « Translating for National
 Integration » (le cas du Nigeria). La
 rubrique « Néologismes en cours

d'unification » disparaît : son contenu
 sera dorénavant publié dans un
 bulletin distinct, *Neoterm*. Pour
 inaugurer la nouvelle rubrique
 « Terminologie », un article sur les
 « Methods of Creating Scientific
 Terminology ».

Dans *The ATA Chronicle* (XIII, 4), on
 peut lire le résumé de quatre
 exposés traitant de traduction
 assistée par ordinateur, dont l'un
 décrit le système en usage chez IBM
 Canada.

Le bulletin *Entre nous* est l'œuvre
 de deux vaillants traducteurs
 techniques, et sa diffusion est
 assurée par les Sections techniques
 centrales du Bureau des traductions.
 Termes traités dans le n° 40 : engine
 deck, splice : épissure ?, APM, court-
 circuit et « expressions composées
 avec manufacturer ». Dans le n° 41,
 reprise de l'article paru dans *Circuit*
 (n° 2) : « failure, défaillance, etc. »
 (*Entre nous*, Section aéronautique-
 mécanique, Direction du Centre,
 DGSCT, Bureau des traductions,
 Ottawa K1A 0M5.) ☺

LES MAUX CROISÉS DE *L'interprétariat*



Tef Tef Tef

Aperçu sur les transferts électroniques de fonds suivi d'un Lexique anglais-français et français-anglais.

Tef, tef, tef, non ce ne sont pas les crachotements synopés d'une entique locomotive à vapeur. Nous sommes plutôt à l'ère de l'électronique et de l'informatisation des transferts de fonds.

Julie Desgagné, qui a derrière elle

une longue expérience de la banque, nous livre aujourd'hui la première tranche d'un lexique inédit sur les transferts de fonds.

Ceux qui se servent d'une carte de crédit ou du — les heureux ! — bénéficient d'un prélèvement automa-

tique ne se doutent pas toujours du fourmillement des notions qui entourent ces réalités. Les traducteurs, les terminologues, les rédacteurs et les interprètes, eux, tirent grand profit (professionnel, bien sûr !) de ce lexique du monde de l'argent.

LEXIQUE DES TRANSFERTS ÉLECTRONIQUES DE FONDS Anglais-français

Un peu d'économie monétaire

Les systèmes de paiement mettent en oeuvre des échanges d'instruments de paiement et de règlement entre agents économiques bancaires et non bancaires. Les agents bancaires (et parabancaires) sont les intermédiaires obligés de ces paiements et règlements qui sont réalisés par l'inscription d'une certaine somme au crédit ou au débit d'un compte.

Un peu de technique bancaire

Cela s'explique car le banquier qui reçoit des fonds en dépôt s'oblige à fournir au déposant un **service de caisse**, notamment à assurer la conservation des fonds et à effectuer, sur ordre du déposant, toutes opérations de règlement et d'encaissement. Les **opérations de caisse** concernent, en sus des versements chez le tenant-compte et des paiements par ce dernier, tous les moyens de paiement et de règlement.

Ces opérations, sauf celles qui intéressent seulement le tenant-compte et son client, se déroulent dans la **compensation** que l'on peut définir ainsi : opposition d'une créance à une dette de même somme pour la couvrir, c'est-à-dire l'annuler. Chaque jour ouvrable, les banquiers d'une place se réunissent pour effectuer la compensation des titres de créance dont ils sont débiteurs les uns envers les autres, pour leur compte propre ou celui de sous-participants. C'est la **Chambre de Compensation**.

Et un peu d'histoire récente

Les moyens de paiement et de règlement sont classiquement matérialisés par des **supports papier** : chèque, virement, etc., qu'échangent en compensation les établissements concernés.

Dans les années soixante se sont répandus, mondialement, deux moyens de paiement : la carte de crédit interbancaire et l'avis de prélèvement dont le succès a coïncidé avec le développement considérable des virements de salaires et de pensions. L'essor de ces moyens a favorisé la création de l'**ordinateur de compensation (ODC)** qui permet l'échange de **supports mécanographiques** caractéristiques des crédits et des débits à acheminer au lieu des documents papier représentatifs de ces **mouvements ou transferts de fonds**.

Pour en venir au TEF

L'ODC a banalisé le **transfert électronique de fonds (TEF)** qui est un mouvement de fonds entre deux points réalisé sans circulation (échange) d'un support papier. Le banquier devait trouver dans le TEF un moyen, économique pour lui-même et pratique pour sa clientèle, d'étendre son service de caisse.

Les applications du TEF comprennent : la carte de crédit ; l'avis de prélèvement ou prélèvement automatique et le titre universel de paiement (TUP) ; le virement automatique et le change par transfert ou change-transfert ou, ellipt., transfert ; le non-échange ou la non-

circulation des chèques ; le retrait DAB (distributeur automatique de billets) et les opérations de guichet automatique ; les opérations initiées depuis un terminal de point de vente (garantie de chèque, garantie de paiement par carte, paiement par carte et paiement par compte). La France connaît également le mandat optique, la lettre de change-relevé (LCR) et le billet à ordre-relevé* (BOR).

Certaines de ces applications transigent non pas par l'ordinateur de compensation, mais par des **systèmes de transfert électronique de fonds**. Les **systèmes TEF** sont ces systèmes de paiement et de compensation automatisés, fondés sur la commutation de messages. Ils permettent la réalisation instantanée de mouvements, entre deux comptes, de fonds en dépôt ou de fonds utilisables au titre d'un découvert ou d'une ouverture de crédit.

Parmi les plus anciens et les plus connus sont rangés des systèmes américains : SCOPE (special committee on paperless entries), COPE (committee on paperless entries), CHIPS (Clearing House Interbank Payment System), MINTS (Mutual Institution National Transfer System), POS (point of sale); FEDWIRE, BANKWIRE ; un système britannique : CHAPS ; un système néerlandais : GIRO ; un système néo-zélandais, le plus efficace du monde : Data Bank Systems Limited ; un système japonais : ZENGIN ; et des systèmes internationaux : SWIFT (Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunications), BASE (I et II) et INAS. Ces der-

niers appartiennent aux deux réseaux mondiaux de cartes Visa et Mastercard.

* La carte interbancaire est inconnue au Canada. Chaque grande banque a son système de cartes.

Le billet à ordre classique ne circule pas. Aussi est-ce par analogie avec la lettre de change relevé, qu'on range artificiellement les BOR parmi les transferts électroniques de fonds.

Avertissement

Dans le micro-lexique qui suit, les mentions «Cartes» et «Compensation» ne sont pas à proprement parler des mentions de domaine. Ce sont tout au plus des précisions commodes. Les termes qu'elles signalent appartiennent en fait au domaine «Caisse». Les facilités, opérations ou paiements permis par les cartes font partie du service de caisse que le banquier fournit à sa clientèle. Ce service a son déroulement dans la Compensation (interne ou externe).

On aura compris que le service de caisse est un aspect du commerce de banque, lequel est un rouage essentiel de l'économie monétaire.

Et que la mention «Compta bancaire» signifie comptabilité bancaire.

A.

access card, n. (cartes) Carte de retrait DAB, n.f. SYN carte Contact*

account activity, n. (compte bancaire) Mouvement de compte, n.m.

activer un compte, v.tr. (compte bancaire) Mouvementer un compte, v.tr.

ACH, n. ABREV automated clearing house (compensation) ODC, n.m. ABREV ordinateur de compensation

activity, n. SYN transaction

agent bank, n. SYN member (compensation) Adhérent, n.m. SYN membre direct, participant direct

ATM, n. ABREV automated teller machine

ATM statement, n. ABREV automated teller machine statement

authorization, n. (cartes) Autorisation, n.f.

authorization centre, n. (cartes) Centre d'appel, n.m. SYN centre d'autorisation

authorization code, n. SYN authorization number (cartes) Code d'autorisation, n.m. SYN numéro d'autorisation

authorization number, n. SYN authorization code (cartes) Numéro d'autorisation, n.m. SYN code d'autorisation, numéro de référence de la garantie

authorization reversal, n. SYN reversal of payment (cartes) Annulation d'une autorisation, n.f.

authorized credit, n. SYN available credit, remaining credit. V credit limit, floor limit (cartes) Marge de crédit, n.f. SYN possibilité actuelle de crédit. V limite de crédit, plafond de la garantie

automated clearing house, n. ABREV ACH (compensation) Ordinateur de compensation,

n.m. ABREV ODC

automated teller, n. SYN automatic teller, V automated teller machine

automated teller machine, n. ABREV ATM. ABSOLT automated teller (caisse) Guichet automatique, n.m.

automated teller machine statement, n. ABREV ATM statement (caisse) Justificatif guichet automatique, n.m.

automatic teller, n. SYN automated teller

available credit, n. SYN authorized credit (cartes) Possibilité actuelle de crédit, n.f. SYN marge de crédit

B.

bank card, n. SYN debit card (spéc.) 1. (cartes) Carte bancaire, n.f. 2. (cartes) V carte de débit

bank card processing centre, n. ABSOLT processing centre. SYN credit card centre

bank charge card, n. SYN bank credit card

bank credit card, n. ABSOLT credit card. SYN bank charge card (cartes) Carte de crédit bancaire, n.f. ABSOLT carte de crédit

bank payment card, n. SYN debit card

bank terminal, n. Terminal de banque, n.m. SYN terminal bancaire

bill-cheque, n. SYN bill-payment service (Mastercard) (caisse) Titre universel de paiement, n.m. ABREV TUP

bill-payment service, n. SYN bill-cheque

C.

card number, n. (cartes) Numéro de la carte, n.m.

card system, n. (cartes) Système de cartes, n.m.

cardholder, n. ABREV CH (cartes) Porteur de carte, n.m. ABSOLT porteur. SYN adhérent (juridique) titulaire de carte (rare)

REM On est porteur d'une carte de crédit comme on peut l'être d'un chèque ou d'une lettre de change.

cardholder file, n. ABREV CH file. V cardholder master file (cartes) Fichier des porteurs, n.m. ABSOLT fichier porteurs. SYN fichier de cartes. V fichier permanent des porteurs

cardholder history file, n. (cartes) Fichier réduit, n.m.

cardholder master file, n. ABSOLT cardholder file (cartes) Fichier permanent des porteurs, n.m. ABSOLT fichier des porteurs

cardholder statement, n. ABREV CH statement (cartes) Relevé des dépenses, n.m. SYN relevé des factures

cardholder's account, n. SYN credit card account (cartes) Compte du porteur de carte, n.m. ABSOLT compte-carte

cash advance, n. (cartes) «Cash advance», n.m. (France, mot anglais) SYN avance en espèces (Canada, impropre)

cash dispenser, n. ABREV CD. SYN cashomat (caisse) Distributeur automatique de billets, n.m. ABREV DAE

cash withdrawal, n. (caisse) Retrait d'espèces, n.m.

cashless society, n. Société sans espèces, n.f.

cashomat, n. SYN cash dispenser

CD, n. ABREV cash dispenser (caisse) DAB, n.m. ABREV distributeur automatique de billets

CH, n. ABREV cardholder

CH file, n. ABREV cardholder file

CH statement, n. ABREV cardholder statement

charge card, n. SYN credit card

cheque cashing card, n. SYN cheque guarantee card (cartes) Carte de certification de chèques, n.f. SYN carte de garantie de chèques

cheque guarantee card, n. SYN cheque cashing card (cartes) Carte de garantie de chèques, n.f. SYN carte de certification de chèques

cheque payment, n. (caisse) Paiement par chèque, n.m. SYN règlement par chèque

cheque truncation, n. (compensation) Non-circulation des chèques, n.f. SYN non-échange des chèques

chequeless society, n. Société sans chèques, n.f.

clearing, n. (compensation) Compensation, n.f.

clearing house, n. (compensation) Chambre de Compensation, n.f.

company card, n. SYN expense account card

computer communication network, n. Réseau téléinformatique, n.m.

computer network, n. Réseau d'ordinateurs, n.m.

courtesy card, n. SYN prestige card (cartes) Carte accreditative, n.f.

credit card, n. SYN charge card plastic. V bank credit card 1. (cartes) Carte de crédit, n.f. 2. (cartes) V carte de crédit bancaire

credit card account, n. SYN cardholder's account (cartes) Compte-carte, n.m. V compte du porteur de carte

credit card centre, n. SYN bank card processing centre

credit card charge slip, n. SYN sales draft

credit card payment, n. (cartes) Paiement par carte, n.m. SYN règlement par carte

credit card transaction, n. ABSOLT transaction (cartes) Utilisation de la carte, n.f. ABSOLT utilisation

credit entry, n. SYN credit transaction (compte bancaire) Mouvement créditeur, n.m.

credit funds transfer, n. ABSOLT credit transfer 1. (écon. monét.) Mouvement créditeur, n.m. 2. (caisse) V virement de fonds

credit item, n. 1. (caisse - virement) Créde de virement, n.m. (amont) 2. (caisse - virement) Créde de paiement, n.m. (aval)

credit limit, n. SYN line of credit. V authorized credit (cartes) Limite de crédit, n.f. SYN ligne de crédit plafond de crédit. V marge de crédit

credit transaction, n. SYN credit entry

credit transfer, n. V credit funds transfer

customer master file, n. (caisse) Fichier central clients, n.m. ABREV FCC

customer services, n.pl. (banque) Service de caisse, n.m.

customer transaction, n. SYN sales transaction

D.

debit card, n. SYN bank card, bank payment card, preflight card, transaction card (cartes) Carte de débit, n.f. SYN carte de service

debit entry, n. SYN debit transaction (compte bancaire) Mouvement débiteur, n.m.

debit funds transfer, n. ABSOLT debit transfer (écon. monét.) Mouvement débiteur, n.m.

debit transaction, n. SYN debit entry

debit transfer, n. V debit funds transfer

deposit, n. 1. (caisse) Versement, n.m. (opération) SYN remise 2. (caisse) Dépôt, n.m. (résultat)

direct debit, n. SYN paperless debit preauthorized debit, preauthorized payment (caisse) Prélèvement automatique, n.m. SYN avis de prélèvement, prélèvement automatisé

direct deposit, n. SYN direct funds transfer (gén.), paperless credit, paperless deposit preauthorized credit 1. (caisse) Virement automatique, n.m. 2. (caisse) Virement de masse, n.m. (spéc.)

direct dividend deposit, n. (caisse) Virement de dividendes, n.m.

direct funds transfer, n. (gén. ou spéc.) SYN direct deposit, direct payroll deposit

direct payroll deposit, n. SYN direct funds transfer (spéc.) (caisse) Virement de salaires, n.m.

direct pension deposit, n. (caisse) Virement de pensions, n.m.

dividend cheque, n. (caisse) Chèque-dividende, n.m.

domestic card, n. (cartes) Carte nationale, n.f. ABREV CN

domestic transaction, n. (cartes) Utilisation nationale, n.f.

E.

EFT, n. electronic funds transfer (écon. monét.) TEF, n.m. ABREV transfert électronique de fonds

EFTS, n. ABREV electronic funds transfer system (écon. monét.) Système TEF, n.m. ABREV système de transfert électronique de fonds

electronic funds transfer, n. ABREV EFT (écon. monét.) Transfert électronique de fonds, n.m. ABREV TEF

electronic funds transfer system, n. ABREV EFTS (écon. monét.) Système de transfert électronique de fonds, n.m. ABREV système TEF

event, n. SYN transaction

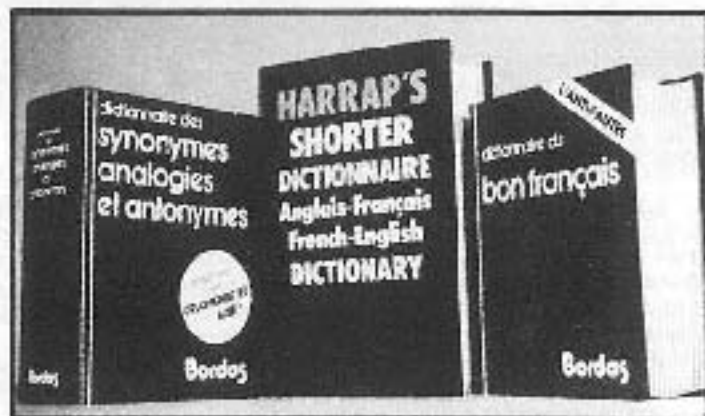
excessive purchase condition, n. SYN excessive purchases

excessive purchases, n.pl. SYN excessive purchase condition. V runaway (cartes) Dépossession, n.m. V utilisation abusive

expense account card, n. SYN company card (cartes) Carte professionnelle, n.f.

* Marque déposée de la carte de retrait D.A.B. du Crédit Agricole, en France

La notion de "cash advance" est inconnue des porteurs de cartes françaises. Dans les systèmes français, la carte de crédit établit au nom du porteur une ouverture de crédit utilisable seulement en règlement de factures chez les commerçants. En retrait de dépannage, la carte fait fonctionner le compte cheques du porteur et n'empêche pas l'émission de chèques. Dans d'autres systèmes, américains notamment, le crédit ouvert au porteur est en outre utilisable chez les banquiers en prélèvement d'espèces ou en prélèvement scriptural par débit en compte. La dépannage en espèces est possible, à tout moment, à concurrence de la marge de crédit. Le débit en compte, subordonné à un accord préalable entre le porteur et son banquier est opéré, à l'initiative du dernier, à hauteur d'un plafond convenu, dans les cas où le porteur ne dispose pas dans son compte bancaire de la provision suffisante pour faire face à une échéance ou à une présentation au paiement. L'équivalent canadien "avance en espèces" est particulièrement malheureux car l'avance est, par définition, un crédit en compte. Elle se répartit en: découvert, facilité de caisse et crédit de campagne.



HARRAP'S SHORTER
anglais-français/français-anglais
• plus de 350 000 traductions et exemples
• une sélection importante de termes techniques et scientifiques

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES, ANALOGIES ET ANTONYMES
par R. Boussinot
Pour trouver le terme exact, éviter les répétitions de mots et enrichir son vocabulaire dans la langue la plus soutenue comme dans la langue la plus simple.

DICTIONNAIRE DU BON FRANÇAIS: L'ANTI-FAUTES
Consacré aux difficultés de la langue française: orthographe de tous les mots usuels et semi-usuels difficiles; prononciation; conjugaison; pluriels litigieux; questions d'accord; de construction des verbes; d'emploi des modes; de syntaxe...

Des dictionnaires pour tous

HARRAP'S SHORTER
anglais-français/français-anglais

DICTIONNAIRE DES SYNONYMES, ANALOGIES ET ANTONYMES
par R. Boussinot

DICTIONNAIRE DU BON FRANÇAIS: L'ANTI-FAUTES

Éditions Harrap, 1800 pages, relié, **29⁹⁵\$**

Éditions Bordas, 1032 pages, relié, **19⁹⁵\$**

Éditions Bordas, 900 pages, relié, **24⁹⁵\$**

En vente dans toutes les librairies
Diffusion: DIFFULIVRE INC.



Apprenez le chinois, et gagnez au scrabble!

Intéressez-vous également à l'archéologie, à la météorologie et à l'histoire des religions...

Pour plus de sûreté, ne négligez ni l'algonquin, ni l'hébreu, ni l'ourdou, ni le serbe, ni le persan : ces langues qu'on dit bien à tort étrangères puisqu'elles ont leur place — avec combien d'autres — dans la bible des scrableurs-euses, la dernière édition du Petit Larousse illustré (P.L.I. 83 pour les initiés). D'ailleurs, comme le posent si bien les éditeurs en leur préface, « ... le Petit Larousse... s'attache à rendre compte des termes qu'un homme d'aujourd'hui peut rencontrer dans sa vie quotidienne et dont il doit pouvoir connaître la signification et l'emploi. » Fin de citation.

Qui donc s'étonnait de la nécessité de connaître toutes les langues de notre ronde babel pour parler correctement le français ? Ces fort louables tentatives de faciliter l'écriture des mots « étrangers », en particulier en ce qui a trait à leur forme féminine (le masculin, c'est évident, est tout simple) et à leur forme plurielle, n'ont en tout cas pas trouvé d'écho chez les lexicographes de la maison Larousse. Mais, le malheur des uns ne fait-il pas le bonheur des autres ? C'est au moins vrai pour les aficionados du scrabble : le pluriel *goyim* (mot hébreu désignant les personnes étrangères au culte) peut procurer un joli score de 30 points si votre aimable partenaire a gentiment placé un *i* près d'une case rouge, tandis que si vous ne connaissiez que *gays*, *gois* et *goim*, peut-être auriez-vous dû abandonner tristement cet énorme potentiel que représente le *y* en le posant sur une petite case blanche ? Merci pluriels irréguliers.

Pour bien jouer au scrabble donc, les langues étrangères ne nuisent pas, bien au contraire. Parce qu'un nombre incroyable de mots figurant dans les dictionnaires français sont des mots « étrangers » et que la fréquence des lettres dans le jeu diffère de celle dans les 81 816 mots de 2 à 8 lettres possibles au scrabble. Quelques chiffres pour déculpabiliser les joueurs qui perdent courage devant un *w*, un *k* ou un *z*. Dans l'ordre, voici quelles lettres donnent le plus de fil à retordre au scrableur : *w*, *k*, *j*, *x*, *q* et *y* d'une part,

et *z*, *h*, *v*, *f* et *b*, d'autre part. Pourquoi ? Parce que parmi les 81 816 mots du scrabble, la fréquence des lettres du premier groupe est inférieure à 0,5 %, alors que chacune de ces lettres est représentée une fois sur les 102 lettres du jeu ; déjà, dans le second groupe, la situation s'améliore puisque la fréquence de ces lettres varie de 1,186 % (le *z*) à 1,326 % (le *b*). Mais on est encore loin du compte, puisque le champion, le *e*, dépasse les 15 %, ce



qui bien sûr explique qu'il y en ait 15 dans les 102 lettres du jeu.

Voyons de plus près le cas troublant du *w*. Avec sa pauvre fréquence de 0,035 % parmi les 81 816, il est surreprésenté au scrabble : 1/102. Heureusement, le Petit Larousse vient à la rescousse : avec sa kyrielle de mots étrangers commençant par *w* (62 dans le P.L.I.), il y en aura sûrement un qui fera l'affaire. Le *wu* par exemple, qu'en dites-vous ? Au pluriel, il fait *wus*, intéressant n'est-ce pas ? Qu'est-ce donc ? Du chinois. Vous l'avez deviné. C'est le dialecte parlé au Tchō-Kiang (ou Zhejiang), province de trente millions d'habitants dont la capitale est Hang-I cheou (ou Hangzhou). Située un peu au sud de Chang-Haï, sur la côte, Hangzhou est l'ancienne capitale de la Chine du Sud, sous la dynastie Song. Le *wu* serait donc la langue d'un assez grand nombre de locuteurs, ce qui expliquerait son entrée au P.L.I. Quant à savoir pourquoi la forme plurielle est acceptée au scrabble, peut-être est-ce un cadeau que se sont fait les scrableurs : de par sa fréquence (8,7 % contre 4,5 % pour le *u*) et de par son rôle en français (marque du pluriel), le

s permet de raccrocher aisément le *wu* à la grille...

Mais le *wu*, c'est bien d'autres choses encore : ce serait le mot le plus important de la langue chinoise. Pour le comprendre, il faut faire un bref rappel des notions de *yin* et de *yang* (mots « payants » au scrabble... et qui ont eux aussi droit au *s* pluriel...). « Le *yin* est à *yang* ce qu'Aucuberti désignait par la noirceur secrète du lait. *Yin* est le *wu*, la part obscure du *yang* ». *Wu* qui pourrait signifier « ne, ne... pas, sans ». *Wu* qui figurait dans la devise impériale chinoise : « Wuwei » lisait-on au-dessus du trône jusqu'en 1911, ce qui pourrait se traduire par : « Ne trouble pas l'action par l'action » et que, à tort, les occidentaux ont traduit par « non-agir ». Et pour compléter l'explication : « *Yin* ni *yang* ne sauraient être absolus. Ici *yin*, ici *yang*, voilà le *dao*. » (Dao n'est pas dans le P.L.I.) Une image pour illustrer le duo *yin-yang* : regardez les premières lueurs de l'aurore ou les dernières lueurs du crépuscule... La philosophie chinoise n'est pas d'accès facile, mais pour les besoins du scrabble, elle n'est pas à négliger. Le *taoïsme* (et le *tao*) ont donné naissance à des arts martiaux dits *wuschu* qui regroupent différentes techniques, la plus connue étant le *taichichuan*. Tant le *wuschu* que le *taichichuan* font beaucoup d'adeptes, et pourtant, ils n'ont toujours pas droit de cité au P.L.I., ce qui est bien dommage : le joueur qui, de part et d'autre du mot *chic*, pose *tai* et *huan*, ferait un scrabble remarqué.

Poursuivant dans cette veine sinisante,



voici le mandarin, le *kouan-hua*, le plus important des dialectes chinois modernes, employé partout, sauf sur la côte sud-est (où l'on parle le *wu*...). Utile pour briller en société, le *kouan-hua* ne vous rapportera rien sur la grille : c'est un

mot composé, donc exclu. Par contre, le dialecte du Hou-Nan porte le gracieux nom de *xiang*, ne l'oubliez pas.

Toujours dans le même champ extrême-oriental, rappelons que le *pinyin* (qui ne figure pas au Petit Robert) est ce système de notation phonétique des déogrammes, destiné à faciliter l'accès à la langue chinoise, que la Chine a adopté en 1958. Il vous faudrait aussi connaître l'équivalent chinois de la secte bouddhique japonaise appelée *zen* (avec ou sans *s*) : c'est le *ch'an*, qui s'écrit aussi *chan*, et, évidemment, prend le pluriel.

Ce survol de l'Empire du Milieu permet de passer en revue quelques termes dont la graphie ne saurait laisser indifférent tout scrabbleur zélé : *dazibac*, dont l'audace fut bien fustigée ; *yuan*, la principale unité monétaire (pluriel accepté depuis P.L.I. 83) ; *yourte* (ou *iourte*, du russe *jurta*), tente mongole ; *kaoliang*, une variété de sorgho (autre graphie : *sorgo*) ; *kaolin*, silicate entrant dans la composition de la porcelaine (1712, du chinois *kaoling*, colline élevée) ; *uzbeks* (ou *ouzbeks*), *kazakhs*, *thais*, *ouïgours*, *kmers*, *mandchous* et *toungouses* (ou *toungouses*), ethnies qui, à leur époque, ont peuplé la Chine.

Est-ce à dire que les scrabbleurs devraient se siniser pour mieux gagner ? Oui, et plus encore. Il leur faudrait aussi apprendre les 81 816 mots que répertorie le Larousse du scrabble et, par surcroît, bien lire les règlements de la Fédération internationale du scrabble francophone qui s'y trouvent de même que la quarantaine de pages roses qui complètent cette monumentale liste (compilée par ordinateur, il va sans dire). Ces pages roses, c'est le bonheur de ces dames et messieurs scrabbleurs (*scrabbleur* et *scrabbleuse* sont admis, mais le verbe n'a pas encore gagné sa place au listing du P.L.I.). Il s'y trouve en premier lieu la liste des mots à astérisque, soit ceux qui exigent des précisions (les mots à signe diacritique par exemple) ; ceux dont la forme plurielle n'existe qu'au scrabble (un *joual*, des *jouaux*, *sic*) ; les verbes dont certaines formes inusitées sont cependant valables (*jaillies*) ; les anagrammes de mots non admis ; et tant d'autres tours de passe-passe.

La deuxième tranche de pages roses s'intitule : « Le Règlement international de scrabble duplicate par l'exemple ». Il s'agit d'une liste de cas particuliers dont le règlement fait mention. Quelques exemples : *agasse*, nom dialectal de la pie ; *kanyans*, la graphie kenyenne n'est plus admise ; *mazouter*, verbe transitif ; *reneiger*, verbe

impersonnel météorologique, sans participe présent ; *zingaro*, le nom italien des *ziganes*, avec ses deux pluriels, *zingaros* et *zingan*.

Attention scrabbleurs, la troisième tranche, c'est l'additif : 34 mots qui ne figurent pas au P.L.I. en majuscules grasses (critère d'acceptabilité au scrabble) mais qui sont tout de même admis. Il en va ainsi de *bnbe*(?) ; *inox* ; *minou* (s.c. — ces trois termes figurent dans le Petit Robert, mystère). C'est dans cet additif qu'on trouve les pluriels étrangers que d'aucuns considèrent « comme une prime à l'ignorance puisque ces formes ne se rencontrent jamais dans la littérature ». Mais qu'importe, sinon gagner ? Régalez-vous alors de *flushs* ou *flushes* (terme de poker), de *ksars* ou *ksour* (village fortifié du Sahara) et de *nuraghes* et *nuraghi* (sarde, terme d'archéologie).



En dernier lieu, les pages roses ont recensé pour vous les mots nouveaux de moins de 16 lettres (ah oui, va-t-il falloir suivre des cours de rattrapage pour jouer au scrabble ?). Voici pour mémoire (la vôtre ou celle de votre orcinateur portable) : *bonsai* (pour le z, voyez plutôt du côté des bonzes ou des bronzes) ; *camofzet* (ces caves suisses où l'on boit entre amis) ; *kilim* (les beaux tapis de Turquie) ; *ikabans* (art floral japonais) ; *triplex*, *walkman*, *wargame* et *backgammon* (c'est la mode). On répertorie aussi les mots disparus : *letchi* remplacé par *lychee* et *litchi* ; *culex* (qui s'y frotte, s'y pique, le P.R. le sait, lui).

Une mise en garde s'impose : ne jouez surtout pas au scrabble avec quelque *drogman* (et autres *truchements* dont il est fait état dans ce numéro de Circuit) qui, s'ils ne sont pas tous irritants, ont sûrement dans leurs bagages quelques termes de spécialité à vous donner envie de vous faire *heraklin*. Que diriez-vous par exemple de jouer avec un amateur de météorologie ? Voyez les jolis noms de vents : *chamsin* (ou *khamshin*), *chergui*, *chinook*, *foehn* (ou *föhn*), *harmattan*, *oran*, *simoun* et autres *zéphyr*s. Préférez-vous un spécialiste de l'histoire des religions ? Voyez vous-mêmes : *maz-*

déen, *mazabite* (ou *mzabite*), *ismaélien* (ou *ismaélien*), *cathare*, *tabarite*, *marzane*, *zawiyes* (ou *zawiyés*). Les sciences de la terre sont plus connues, croyez-vous ? Voici encore : *quetzal*, superbe oiseau mexicain en langue *nahuatl* ; *krill*, le pain quotidien de la baleine ; *karakul*, ce mouton qui, né avant terme, donne l'*astrakan* ; *kanité*, l'arbre à beurre soudanais ; *wombat* et *wallaby*, deux marsupiaux australiens ; *slikka*, partie inondable de l'estran. Soufflons un peu.

Cela doit suffire à vous convaincre qu'il vous faut un champ de spécialités propre. Que faire ? Se rabattre sur des termes locaux, ils ne manquent pas : en plus de *joual* (et de ses *jouaux*) ; *carcajou* (1672, du montagnais *coa-coa-chou* : blaireau, glouton) ; *kinakjou* (curieux terme, de détonation identique à celle de carcajou, pour lequel les dictionnaires ** ne précisent pas de quel animal il s'agit. Confusion ? Tant mieux, cela vaut au scrabbleur un mot de plus avec deux *k*) ; *tabagie* (1603, de l'algonquin, fête) ; *nunatak* (terme de géomorphologie, en inuktitut — tiens, ce terme est ignoré des dictionnaires ** de même qu'inuit et inuk) ; *opossum* (1640, de l'algonquin) ; *sconsois* ou *skunk*(s) (de l'algonquin, la mouffette) ; *canada* (c'est une sorte de pomme, oui) ; *achigan* (1656, de l'algonquin, celui qui se débat) ; *hickory* (de l'algonquin, arbre voisin du noyer dont le bois très résistant sert à fabriquer skis et canots) ; *ketchup* (1825, probablement du chinois *koe-tchiap*, par l'anglais) ; *maskinongé* (1709, de l'algonquin) ; *wapiti* (1876, daim blanc en algonquin) ; *carbou* (1607, de kalibu, chez les Mica-Macs) ; *origina* (1600, du basque, oui, oui) ; *ouananiche* (1875, du montagnais : le petit égaré) ; *ouaouaron* (1632 : grenouille verte en iroquois), et combien d'autres canadienismes de bon aloi.

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : si vous avez des prétentions au scrabble, il vous va falloir troquer votre P.R. pour un P.L.I. Et consolez-vous des chausse-trappes du scrabble français : pensez un peu à ce qu'elles seraient en langue hopi avec des « mots » comme celui-ci : *koyanisqatsi*, en 13 lettres, qui signifie vie déséquilibrée courant à sa perte et exigeant un redressement immédiat. Mais n'allons pas chercher si loin, l'inuktitut emploie des « mots » qui ont 40 lettres et plus. Qui cite mieux ? ☺

* Confer Robert Dubuc, in *C'est-à-dire*, vol. II, n° 4, Radio-Canada, 1979.

** Sauf le Grand dictionnaire encyclopédique Larousse.

The Computer in the Booth

Un ordinateur pour l'interprète ? Pourquoi pas ! Betty Howell, notre nouvelle chroniqueuse des questions techniques, livre sur le sujet quelques impressions qu'elle a rapportées du premier congrès de la Société des traducteurs du Québec. En complément, Mariano García-Landa, interprète à Bruxelles, nous dit de son côté ce qu'il fait au juste avec un ordinateur dans sa cabine.



One of the many bits of fascinating personal experience garnered at the workshops held as part of the First Annual Congress of the STO was the presentation of "the computer in the booth" by interpreter Claude Richaud.

While the computer is more and more familiar in the office or even the home, he showed us his extremely portable (the size of a baby ghetto blaster) personal computer that he actually takes along to conferences and uses in the booth while he is interpreting.

It's not used to calculate fees or determine the rotation of the interpreters; instead, it uses the ability of the computer to look for and match strings of characters (or letters or whatever) to find entries in his personal glossaries.

Interpreters have traditionally relied on their loose leaf notebooks full of terms roughly catalogued by subject, client, year, hotel, city, paper size... a number of specialized dictionaries whose usefulness seems to be inversely proportional to their weight, the client's last annual report, and perhaps most important, the brain of their colleague in the booth, for finding those words or terms peculiar to a particular meeting.

Now they have a new, infinitely more



efficient, patient, neat and useful way of recording and, even better, accessing information.

Incidentally, the information can be terms, which no longer need be entered alphabetically to be retrieved by the computer, but it can also be files of proverbs, sections of appropriate legislation, the by-laws of the association whose meeting is being interpreted, etc. It can even be all of these, loaded on interchangeable cassettes for a number of meetings or workshops on a number of topics.

Anything which frees the mind from the technical tasks of writing, locating, noting down and looking up, and allows it more freedom to do the hard part, the thinking, is a boon to the creative worker, and interpreters and translators certainly fall into that category.

The tuned-in, turned-on interpreter, earphones askew but computer at the ready: I have seen the future and it works! ☺

B.H.

L'ordinateur de cabine au banc d'essai

par *Mariano García-Landa*

Depuis octobre 1983, j'utilise un ordinateur portable de cabine, un Tandy 100. Ce modèle est pratique pour l'interprète en raison de la dimension de son écran : huit lignes de 40 caractères chacune, ce qui permet l'affichage de plusieurs mots simultanément.

Ce vocabulaire provient des documents fournis lors de conférences et surtout des interventions des délégués. Plutôt que de copier des dictionnaires, j'emmagasine la terminologie recueillie sur le fly pendant les conférences.

Je l'introduis sous forme de fichier dans mon Tandy 100 grâce au logiciel de traitement de textes intégré. J'entre d'abord le mot clé en majuscules (normalement le mot anglais), puis, en minuscules, les équivalents dans les autres langues : l'espagnol et le français, en ajoutant, selon les conférences, l'italien ou l'allemand, ou les deux.

J'ai constaté qu'il est plus pratique d'introduire le vocabulaire « en suivi », c'est-à-dire sans faire de point à la ligne pour chaque groupe de mots. Deux avantages : un meilleur emploi de l'espace-écran ; la possibilité d'affi-

cher plusieurs mots de sens proche et leurs équivalents.

En général, les vocabulaires « fondamentaux » d'une conférence occupent 10 kilo-octets (Ko), soit environ trois pages, s'il s'agit d'une conférence à caractère général, et jusqu'à 25 Ko (environ 8 pages) s'il s'agit d'une conférence à caractère technique. Dans ce dernier cas, il faut utiliser la capacité maximale du Tandy 100, soit 29 Ko de mémoire vive. (L'appareil a une mémoire de 32 Ko au total, dont 3 Ko de mémoire morte). L'interprète ce conférence a besoin d'une trentaine de

kilo-octets au minimum pour fonctionner efficacement.

Il faut constituer ses fichiers soi-même, bien entendu, mais il est inutile de les mémoriser : on les a au bout des doigts. Le temps de réponse de l'appareil est d'environ une seconde pour les vocabulaires de moins de 15 Ko, et de quatre secondes environ pour les vocabulaires de plus de 20 Ko. Je ne crois pas que l'on puisse faire mieux au moyen de fiches, cahiers ou feuilles...

Pour interroger l'appareil, il suffit d'appuyer sur la touche de recherche (F1), puis de taper le mot. Il n'est pas nécessaire de l'écrire en entier ; le début « critique » (les 3 ou 4 premières lettres) suffit. Comme l'accès aux fichiers est sélectif (ou direct), il n'est pas nécessaire non plus d'introduire les mots par ordre alphabétique ; il est d'ailleurs beaucoup plus utile de les regrouper par sujets ou par champs sémantiques car on reçoit alors à l'écran le mot demandé et, en aval et en amont, d'autres mots de sens proche. Voici la reproduction exacte d'un écran :

que el territorio franco) ; BONDED WAREHOUSE, almacén franco, entrepôt en franchise douanière, Zollanger; TAX LIABILITY, obligation fiscale, assujettissement fiscal SAMPLING, muestreo, échantillonnage ; ASSESSMENT, évaluation, valoración ; CUSTOMS CLEARANCE, despacho/aforo.

Si je fais afficher l'expression TAX LIABILITY, je peux aussi lire sans effort d'autres séries. De cette façon, je peux afficher à l'écran des mots que l'ordinateur est susceptible d'employer avant même qu'il ne les prononce. C'est là le côté vraiment pratique du système : le travail par anticipation.



Un autre avantage non négligeable de l'ordinateur pour l'interprète est la possibilité d'ajouter en cours de réunion le nouveau vocabulaire. Sinon, on doit prendre des notes, qu'il faut organiser en rentrant chez soi, ce qu'on ne fait pas toujours, faute de temps. Grâce à l'ordinateur, le travail se fait au fur et à mesure que se déroule la conférence. À la fin d'une conférence, on n'a qu'à passer le contenu de la mémoire vive sur une mini-cassette, opération d'au plus six minutes.

Au début de chaque fichier, on peut introduire, outre le vocabulaire, d'autres renseignements utiles : dates des prochaines réunions, noms des délégués les plus bavards, etc. L'interprète de conférence doit prononcer correcte-

ment les noms des délégués. C'est une question de délicatesse et de politesse. Mais si on ne connaît pas à l'avance l'orthographe du nom, il est très difficile de le saisir phonétiquement, étant donné qu'il s'agit de segments de la chaîne linguistique dépourvus de sens. *Mister Carry, Correy, Gary, Gory, from Spain has the floor. Allez savoir si c'est Garri ou Gorri...* J'introduis aussi en début de fichier un petit résumé du sujet de la conférence, ce qui m'aide à me « sentir être dans le bain » au début d'une réunion ultérieure sur le même sujet.

Un autre avantage de l'ordinateur de cabine est la possibilité d'échanger des cassettes avec des collègues si, bien sûr, ils sont équipés d'un tel appareil. Le collègue me rendra une nouvelle mise à jour comportant toutes les nouveautés de vocabulaire, les nouvelles dates de réunion, etc. Je prévois qu'un jour les interprètes disposeront de banques centralisées de mini-cassettes ou de disquettes.

Le petit ordinateur de cabine peut aussi servir à d'autres fins. Je m'en suis servi, par exemple, pour écrire et imprimer cet article. Avec un coupleur acoustique, je peux choisir par téléphone le vocabulaire informatisé de la banque EURODICAUTOM de la CEE. Et je peux, évidemment, exécuter toute sorte de programmes. Il faut dire, enfin, qu'il y a maintenant sur le marché des modèles d'ordinateur portable beaucoup plus performants que le Tandy 100. L'interprète aussi doit se mettre à l'heure de l'informatique. ☺

D'origine espagnole, l'auteur habite Bruxelles et est interprète de conférence en Europe.

Ne restez pas hors - circuit !

Veuillez m'abonner à « CIRCUIT », magazine d'information sur la langue et la communication (un an, quatre numéros : 20\$; extérieur du Canada : 30\$) (Écrire en majuscules.)

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

SIGNATURE _____

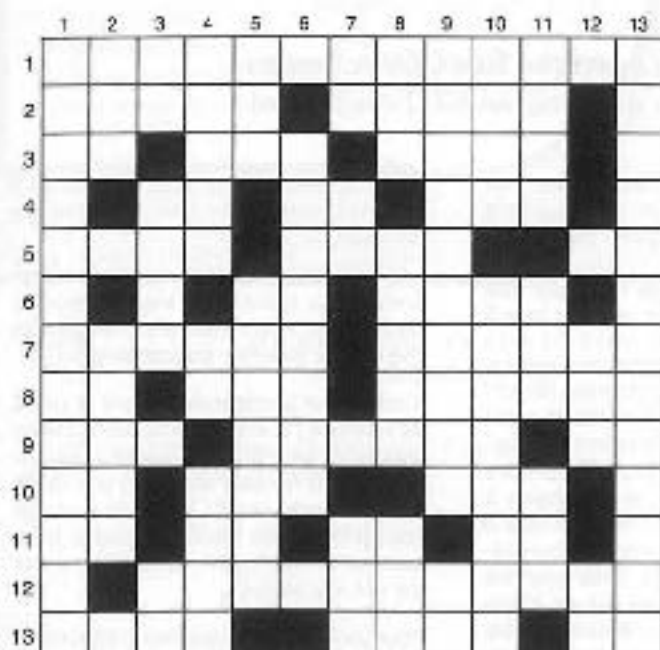
DATE _____

Envoyer à :

Circuit
Société des traducteurs du Québec
1010, rue Sainte-Catherine ouest
Bureau 640
Montréal (Québec)
H3B 1G7

Chèque ou mandat à l'ordre de « Circuit STQ »

Mots croisés



Nous avons pensé qu'il était inutilement cruel d'obliger nos cruciverbistes à attendre trois mois avant de connaître la solution des mots croisés qu'ils se donnent le plaisir (ou la peine) de résoudre.

Désormais, le problème comme la solution seront publiés dans le même numéro. C'est pourquoi vous trouverez aujourd'hui deux solutions: celle de la grille de juin dernier (ci-dessus) et celle de la grille du présent numéro (page 15).

HORizontalement

1. Dialogues de l'agédie où les interlocuteurs se répondent vers pour vers.
2. Relatif à la civilisation brahminique; auteur de *J'atropé*, il fut également traducteur.
3. Mesure abrégée; le roi, lorsqu'il ne peut plus bouger sans être pris; ang.
4. Exprime le rapprochement; confère; créée par le traité de Rome en 1957.
5. Phénomène violent et soudain; auteur de *Goodbye, Colombes*; divinité helléopolitaine.
6. Cube; interjection marquant le refus.
7. Fleurs d'automne de couleur bleue; attroupe.
8. Dépourvu; bleu outremer; reprend.
9. Peindre; caution; deux.
10. Cinquième degré de l'échelle fondamentale; institution spécialisée de l'ONU créée en 1946, dont le siège est à Genève; formé par le mouvement alternatif des principes Yin et Yang.
11. Exprime la cause, l'agent; ici; fermeture consistant des assemblages; cepoullé.
12. Forme d'interprétation.
13. Étains; caractère de l'ancien alphabet gothique; unité de monnaie de l'antiquité romaine.

VERTICALEMENT

1. Façon d'imprimer.
2. Il a pour directeur artistique Olivier Reichenbach; temps primitif du verbe latin.
3. Le même; tire; se met devant la somme totale qu'il annonce.
4. Langue liturgique; terminaison; port du Guatemala, sur la côte du Pacifique.
5. Conspue; interprète du pays du Levant.
6. Devin grec. Mopsos fut son petit-fils.
7. Mesure abrégée; un des noms chinois du Bouddha; trois.
8. Consonne de l'alphabet phénicien; écrivain français d'origine roumaine, initiateur d'un mouvement artistique; papier de petit format.
9. Interprète; premier.
10. Pate-forme qui repose sur un bas-mât; les soixante-dix traducteurs de la Bible en grec.
11. Orateur grec, maître de rhétorique, qui aurait formé Démosthène; exécuta; entendu.
12. Poète vietnamien (1912-1940), de prénom François; j'y consens.
13. Qui expriment la mélancolie.

Hier et aujourd'hui

Le traducteur tel que le perçoit l'inimitable et caustique René Deschamps (extraits d'une causerie prononcée à l'occasion du congrès STQ du 6 juin)

Autrefois, on aboutissait à la traduction. Personne n'y était poussé par le talent, personne n'y était entraîné par des dispositions particulières et personne ne s'y préparait de longue date.

Anciens combattants, religieuses désœuvrées, journalistes « sportifs », comme on les appelait, ils passaient des années à faire semblant de traduire, en plus de se donner des airs d'artiste. Tandis qu'aujourd'hui...

Bien, aujourd'hui, on serait porté à penser que les jeunes se destinent à la traduction, qu'ils répondent à la vocation, qu'ils entendent l'appel irrésistible de saint Jérôme, et qu'après mûre réflexion, à la suite d'une longue retraite fermée, ils optent librement pour les études qui leur permettront de s'épanouir pleinement.

Pas tout à fait. Pour un grand nombre, la majorité, en fait, la traduction se présente comme un pis-aller. C'est l'une des seules options encore accessibles. En raison du régime scolaire actuel, les jeunes voient les portes se fermer, l'une après l'autre, faute de notes satisfaisantes en sciences et en arts.

Ce qu'il y a de plus tragique, c'est que, contrairement à ce qu'on lit dans l'Évangile, peu sont appelés et beaucoup sont élus. Car une fois admis au cours de traduction, il faut vraiment être tout à fait capable pour ne pas réussir à décrocher son diplôme.

Et ces incompetents viennent envahir et saturer le marché.

Rendement

Qu'est-ce qu'on n'a pas dit sur la façon de calculer la production du traducteur ?

— Chez nous, on ne compte pas les chiffres.

— Ah ! Intéressant ! Nous, on compte les chiffres, mais tous les mots ont cinq trappes.

— Chez nous, on s'est raffiné : on utilise la pondération. Chaque mot technique compte pour un mot et demi.

— Et je suppose que les mots très faciles comptent pour un demi-mot ?

Mais, peu importe la méthode utilisée. Compter les mots, les chiffres, les virgules, c'est honteux ! S'il fallait juger le premier ministre au nombre de décisions qu'il a prises, le pape au nombre de pays qu'il a visités, le chirurgien à la quantité de coups de bistouri qu'il a donnés, le curé au nombre de confessions qu'il a entendues. Mais pour les traducteurs, le système est en place depuis un bon bout de temps. Le mal est fait, donc. Il s'agit d'adapter le mécanisme à ses besoins, pour que ce soit vraiment le reflet du rendement du traducteur.

Nostalgie

Je me souviens de la bonne vieille machine à écrire manuelle qui partait de plus en plus vite et de plus en plus fort à mesure que l'échéance se rapprochait ou que l'humeur du traducteur devenait massacrante.

Et puis aujourd'hui, c'est le modernisme. Si l'on a déjà eu la traduction dite manuelle, elle est maintenant mécanique, automatique, appelez ça comme vous voudrez, mais c'est de moins en moins humain.

On est bien loin de ce que les outils du traducteur ont déjà été : le pot de colle et la paire de ciseaux !

L'art de communiquer

Que les entreprises encouragent leur personnel à s'exprimer en français, bravo ! Tout le monde est d'accord sur le principe. Conception, création, rédaction françaises, que c'est beau ! Voici ce que ça peut donner :

« Le chien, une fois atteint de la rage, devient une menace meurtrière. S'il risque de s'enfuir, tirer sur l'animal mais

éviter la tête ; car la rage ne peut être diagnostiquée que par l'analyse du cerveau. »

« Les insectes piqueurs représentent un danger pour quiconque voulant profiter de plein air. À la rencontre d'un insecte piqueur, s'éloigner doucement. »

Il reste que je défends encore le point de vue que j'ai exposé à la Biennale de Jersey. Si ce n'était de la traduction au Québec, je ne sais vraiment pas où le français serait rendu. Faites le tour des entreprises. Les meilleurs textes français sont, la plupart du temps, ceux qui ont été traduits.

Pourquoi ? Parce que les traducteurs sont souvent les seuls dans l'entreprise à connaître un peu leur langue. Parce qu'ils ont appris à écrire, et la plupart du temps en dehors de l'école ; je dirais même malgré l'école.

On a voulu faire de la traduction une béquille. « On n'en a que pour quelques années, disait-on. Une fois tout francisé, on reviendra à la normale. C'est-à-dire que nos francophones reprendront leur fonction première de communicateurs. »

On s'est aperçu, avec le temps, que c'est la béquille qui tient en place tout l'échafaudage, que les supports sont devenus la structure même.

Le plus tragique, c'est que la traduction, qui devrait servir d'intermédiaire entre personnes de langues différentes, sert de pont entre gens de même langue, mais qui ne savent pas s'exprimer dans leur propre langue.

Peu importe le rôle qu'il est appelé à jouer, le traducteur n'est pas près de mourir.

Il a fallu, au cours des dernières années, mettre en évidence particulière divers groupes qui n'ont pas toujours reçu le respect qui leur est dû. Il y a eu l'année de la femme, du chien, de l'enfant, des handicapés. Avant que l'espèce ne s'éteigne, à quand donc l'année du traducteur ? ☺

Votre traduction

peut maintenant être typographiée en une seule opération facile si vous utilisez votre machine de traitement de texte ou votre ordinateur personnel. Vous économiserez ainsi temps et argent.

**LAISSEZ-NOUS
VOUS MONTRER
COMMENT !**

Téléphonez au 337-3311



IMPRIMERIE PLOW & WATERS
CANADA LIMITEE
5400, CHEMIN ST-FRANÇOIS
ST-LAURENT, Q.C. H4S 1P5

Spécialité de
traitement
de textes **90%**

(514) 465-9373

558, Notre-Dame
Saint-Lambert, Québec
J4P 2K7

yves gosselin



**BUREAU DE TRADUCTION
F. GABER LTÉE**

Arabe, français, anglais Tous domaines Aide à la rédaction, Traitement de texte.

860, bd Décarie, b. 301, Saint-Laurent (QC) H4L 3M1

(514) 744-2087

Josée Guillet Simard

(514) 633-8448

traduction spécialisée
en administration

458, rue de Guyenne
Laval-des-Rapides, Qué.
H7N 4A3

744-0290

WILFRID BOUDREAU
Interpretex
TRANSLATION SERVICE DE TRADUCTION

700 DÉCARIE, SUITE B

MONTRÉAL, H4N 3N3

**SERVICE DE
TRAITEMENT DE TEXTES**



(514) 669-5965

- Entrée de textes
- Mise à jour rapide
- Impression finale
- Prête pour caméra
- Communication
- Photocomposition

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201
DUVERNAY, LAVAL, QUÉBEC H7G 4P5

(514) 523-4895

Pierre Marchand

Traducteur-rédacteur

1754, rue Wolfe
Montréal (Québec)
H2L 3J8



(514) 381-5309

Accessoires et fournitures
de traitement de textes
et d'ordinateurs

Word Processing
and Data Processing
Supplies & accessories

9470, boul. L'Acadie, suite 3, Montréal, Québec H4N 1L7

La langagerie
inc



La langagerie inc.
est un cabinet de

TRADUCTION

qui offre aussi des services de
rédaction,
de révision,
de francisation,
et de conseils professionnels.

La langagerie
respecte des impératifs rigoureux

DE QUALITÉ:

exactitude et correction,
transparence
(... pour que le lecteur ou l'auditeur
ne puisse pas soupçonner
que le texte a justement été «traduit»),
et créativité
(... pour mieux adapter
le texte au destinataire).

Pour de plus amples renseignements,
écrivez ou téléphonez à
M. Gilles Tremblay
Président

La langagerie inc.
Centre Capitol
1200, avenue du Collège McGill
Bureau 510
Montréal (Québec)
H3B 4G7
Téléphone: 875-8820
ou 849-2155
Télécopieur: 875-8467
Télex: 055-61230